

# ÉDITORIAL

*Chers administrés,*

*Au revoir 2024, bonjour 2025 !*

*Comme chaque année à cette même période retraçons les évènements passés et à venir.*



**Pascale CIEPLAK**  
Maire

*Le projet de la nouvelle école est toujours d'actualité. Il est techniquement bien avancé. Les plans sont définis, les demandes de subventions envoyées aux éventuels financeurs. Nous espérons une rentrée scolaire dans ces nouveaux bâtiments en janvier 2026. Rappelons que ce projet est porté par le SIVU Val'Écoles avec la participation financière des 3 communes (Girac, Puybrun et Tauriac).*

*En ce qui concerne le PLUi-H celui-ci est en cours. Son approbation est prévue pour la fin du premier semestre. Pour la commune de Puybrun, pas de changement notable.*

*Devant la réussite de l'installation et de l'utilisation du compostage collectif situé sur le parking du Colonel Nuville, un deuxième site va être mis en place avec l'aide du SYDED. L'endroit est à définir.*

*Une réflexion est menée avec la mairie de Bétaille pour la mise en place d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Ce qui permettrait le salariat d'un médecin généraliste qui viendrait faire des consultations sur la commune de Puybrun. Le dossier est en cours d'instruction auprès des organismes de santé (ARS, CPAM, SCOOP OCCITANIE).*

*Pour ce qui concerne « la Maison des Associations » située rue des Arts, un investisseur s'est positionné pour le rachat de cette bâtisse aux fins d'une réhabilitation avec la création de trois logements. Les négociations sont en cours.*

*Je ne peux finir cet article sans exprimer mon inquiétude face à la situation financière désastreuse que l'on connaît de notre pays. A ce jour, le montant des dotations versées par l'état aux communes n'est toujours pas connu. Avec la diminution de ces attributions, depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile d'équilibrer un budget.*

*Je voudrais faire part également de ma déception quant au manque de participation et d'engouement de la part des Puybrunais lors de certaines manifestations. Que faut-il faire ?*

*Je termine cet édito en vous adressant, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous nos vœux les meilleurs. Prenez soins de vous et des autres.*

*Le Maire, Pascale CIEPLAK.*

## **MAIRIE**

160, Place Grande

Tél. : 05.65.38.53.25

[mairie-puybrun@info46.fr](mailto:mairie-puybrun@info46.fr)

[www.puybrun.fr](http://www.puybrun.fr)

## **Accueil du public**

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Samedi de 10h à 12h

## **Permanences de Madame le Maire**

Mardi - Jeudi - Vendredi 10h - 12h

# en bref

De par sa fréquentation et son chiffre d'affaires, notre agence est depuis plusieurs mois à la première place sur le canton de Gramat dont nous dépendons.



L'agence est ouverte :  
Les mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
**9h - 12h**  
Le mercredi : **14h- 17h**

## FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous vous rappelons que le règlement des factures d'eau et d'assainissement est à adresser directement à la trésorerie de Saint-Céré et non à la Mairie de Puybrun.



### CENTRE DES FINANCES DE SAINT-CÉRÉ

4 place Bourseul - BP 10104

46400 SAINT-CÉRÉ



Vu la prolifération du frelon asiatique et de sa dangerosité, la commune de Puybrun a décidé de participer financièrement aux frais de destruction des nids en fixant les modalités

suivantes :

Les bénéficiaires de l'aide seront les habitants et les propriétaires de terrain de la commune, sur présentation d'une facture acquittée relative à la destruction à domicile ou propriété, d'un nid de frelons asiatiques.

- L'aide sera accordée une fois par an et par habitation pour un seul nid.
- Le montant de l'aide attribuée sera de 50% du coût restant à la charge du particulier.
- le plafond de l'aide est fixé à 100 €uros.

**Avant toute destruction, les habitants de la commune devront IMPÉRATIVEMENT se signaler à la Mairie afin d'établir ensemble le processus de destruction.**

## LE CAR FRANCE SERVICES

### Planning du car de janvier et Février 2025

**Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h**

Le 03 février 2025

**Mercredi : 9h30 - 12h**

Les 22 et 29 janvier 2025

Les 12 - 19 et 26 février 2025



## RAPPEL

**CHAQUE JEUNE FRANÇAIS DE 16 ANS  
DOIT SE FAIRE RECENSER**

Pour se faire : se présenter à la mairie de son domicile, dès ses 16 ans, avec sa carte nationale d'identité et le livret de famille. Un numéro de téléphone et une adresse mail seront demandés.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, le jeune reçoit une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) à partir de ses 17 ans (jamais avant).

Il devra présenter cette attestation lors de certaines démarches (examens, Code,...)

Pour l'inscription au permis de conduire : dès ses 18 ans, il devra obligatoirement avoir effectué sa journée Défense et Citoyenneté

Trop de jeunes se font recenser en dehors du délai légal et se retrouvent ensuite en difficulté pour être convoqué rapidement en JDG.

*Trop de chats sont trouvés sur la commune, abandonnés à leur sort, errants et dans un état pitoyable. Quand ils ne meurent pas écrasés par une voiture, ils meurent de faim ou de maladie. Quelle tristesse !*



### Soyez responsables

#### identifiez et stérilisez vos chats

**La stérilisation est le premier acte de protection** contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Un couple de chats peut donner naissance à... 20.000 chats en 4 ans !

**L'identification : c'est une obligation !**

Les chatons ne peuvent être cédés (donnés ou vendus) qu'une fois identifiés (à la charge du cédant) conformément à la réglementation en vigueur. L'identification se réalise principalement par puce électronique,

Votre chat a une véritable identité et des papiers. Il est reconnu comme faisant partie de votre famille, avec une adresse et un numéro de téléphone, inscrits dans le fichier national I-CAD.

L'identification est le moyen le plus sûr de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique.

*\*Chiffres I-CAD. - Article tiré de « Santé Vet »*



## MATCHES DE L'U.S.P.T. JANVIER - FÉVRIER 2025

### Equipe 1 - JANVIER 2025

- Le 19 à 15h à l'extérieur : FCHQ 2 - USPT
- Le 26 à 15h à domicile : USPT - ECCF

### Equipe 1 - FÉVRIER 2025

- Le 09 à 15h à l'extérieur : GREALOU - USPT
- Le 16 à 15h à domicile : USPT - FIGEAC CAPDENAC QFC 3
- Le 22 à 20h à l'extérieur : HAUT CELE F.C. - USPT

### Equipe RÉSERVE - JANVIER 2025

- Le 12 à 13h à domicile : USPT 2 - CUZANCE 2
- Le 19 à 13h à l'extérieur : EMSC 2 - USPT 2
- Le 26 à 13h à domicile : USPT 2 - AS LIVERNON 2

### Equipe RÉSERVE - FÉVRIER 2025

- Le 09 à 15h à l'extérieur : CAZILLAC - USPT 2
- Le 16 à 13h à domicile : USPT 2 - CAUSSE LIMARGUE FC 3
- Le 23 à 15h à l'extérieur : FC CAUSSE SUD 46 3 - USPT 2

## GARDES DES PHARMACIES



FÉVRIER 2025		
SAM	1	BIARS-SUR-CÈRE
D	2	BIARS-SUR-CÈRE
LUN	3	BREtenoux
MAR	4	PUYBRUN
MER	5	SOUSCEYRAC
JEU	6	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	7	BIARS-SUR-CÈRE
SAM	8	SOUSCEYRAC
D	9	SOUSCEYRAC
LUN	10	BREtenoux
MAR	11	PUYBRUN
MER	12	SOUSCEYRAC
JEU	13	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	14	SAINT-CÉRÉ
SAM	15	SAINT-CÉRÉ
D	16	SAINT-CÉRÉ
LUN	17	SAINT-CÉRÉ
MAR	18	SAINT-CÉRÉ
MER	19	SAINT-CÉRÉ
JEU	20	SAINT-CÉRÉ
VEN	21	BREtenoux
SAM	22	BREtenoux
D	23	BREtenoux
LUN	24	BREtenoux
MAR	25	PUYBRUN
MER	26	SOUSCEYRAC
JEU	27	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	28	PUYBRUN



Au mois de Mai, Madame Jeanne RIVIÈRE a fêté ses 100 ans dans la maison familiale de Puybrun, au milieu des siens réunis pour cet évènement exceptionnel.

Devant plus de 60 personnes, Madame le Maire de Puybrun, Pascale CIEPLAK, était venue lui remettre le bouquet de fleurs réservé au club encore très restreint des centenaires du village.

Revenons sur sa vie bien remplie :

Jeanne RIVIÈRE est née à l'Echidon, commune de Parleboscq dans Les Landes le 6 février 1924 d'une famille basque qui avait quitté son typique village de Biriadou, pour venir ensuite travailler et s'installer à Gagnac et à Bretenoux.

Jeanne a épousé Alain RIVIÈRE, boucher-charcutier à Puybrun en décembre 1952.

Après avoir travaillé ses premières années dans la couture, elle va aider son époux à la boucherie tout en élevant ses cinq enfants. Jeanne, plutôt mamie Jeannette, bénéficie d'une excellente santé et profite de sa maison et de son grand jardin pour accueillir ses nombreux petits enfants pendant les vacances d'été.

Depuis 2017, elle réside l'hiver d'abord, puis toute l'année depuis 2021 à Mayrignac chez sa fille Evelyne, aide-soignante de profession, mais profite de toute opportunité pour revenir l'été à Puybrun passer quelques jours en famille dans son jardin, près du terrain de boules !

## URBANISME 2024



### Permis de construire : 6

- Appartements et cabinet professions libérales : 1
- Garages : 2
- Maisons d'habitation : 3

### Déclarations préalables : 33

- Antenne relais : 1
- Clôtures : 7
- Garages : 2
- Menuiseries extérieures : 2
- Panneaux photovoltaïques : 13
- Pergolas : 2
- Piscines : 2
- Pompe à chaleur : 1
- Réfections toitures : 3

### Certificats d'urbanisme : 28

- Opérationnels : 2
- Informatifs : 26





# THIOT INGÉNIERIE une entreprise à l'honneur à Puybrun

Nous sommes fiers de compter parmi les entreprises installées sur notre petite commune : celle de THIOT INGÉNIERIE, leader dans la physique des chocs, laboratoire privé de recherche et d'essai unique au monde.

Cette année, Monsieur Patrick THIOT, son président, a été élevé au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, récompensant plus de 40 années d'une carrière exemplaire et passionnante.

La presse s'est faite l'écho de cette journée :

*A Puybrun est située l'entreprise THIOT INGÉNIERIE, un laboratoire d'essais spécialisé dans l'étude du comportement des matériaux et des structures sous choc principalement dans les domaines de l'aéronautique, de la défense et du spécial.*

*A l'occasion de l'inauguration de son nouveau laboratoire « Poséidon » l'après-midi, le matin du jeudi 28 novembre l'entreprise THIOT INGÉNIERIE avait convié de nombreux invités dans la salle polyvalente de Biars-sur-Cère. Entre autres, étaient présents les maires de Puybrun, Bretenoux et Biars-sur-Cère, la sous-préfète de Figeac Anne-Cécile VIALLE, le Président de Cauvaldor Jean-Claude FOUCHÉ, des entrepreneurs locaux et les collaborateurs du laboratoire.*

*Après le discours de plusieurs invités, le président Patrick THIOT a présenté son entreprise et décrit - souvent avec humour - ses différentes étapes d'évolution et ses premiers pas à l'international avec Jacques ROUX, depuis sa création il y a 37 ans ! Maintenant l'entreprise THIOT INGÉNIERIE travaille dans le domaine de la Défense dont 70% à l'export. Elle est le seul laboratoire privé en Europe avec de telles capacités de prestations d'expertise en essais et simulation numérique.*

*Patrick THIOT a basé son entreprise sur 3 piliers : innovation, audace et talents, et « Ne jamais renoncer »*

*Après ce temps de présentation, avec les honneurs et devant l'assemblée, Patrick THIOT a été élevé au rang de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Cette distinction méritée et bien justifiée, récompense l'opiniâtreté d'un créateur d'entreprise dans une technique de pointe et leader en physique des chocs.*

*L'après-midi, l'assemblée s'est rendue à Puybrun sur le site des équipements de THIOT INGÉNIERIE pour inaugurer le nouveau laboratoire pyrotechnique « Poséidon » en présence de la présidente de la Région Occitanie Carole DELGA, de la Préfète du Lot Claire RAULIN et du président du Conseil Départemental Serge RIGAL.*

*Le laboratoire « Poséidon » accueillera des expérimentations à caractère pyrotechnique, afin d'étendre les activités de l'entreprise en physique des chocs et de mieux comprendre les interactions « explosif-structure » en champ proche comme en champ lointain. La visite complète des équipements de balistique terminale et d'étude du comportement en dynamique rapide des matériaux et des structures, a été une visite passionnante et...rare.*

**Article et crédit photos : Danielle MORINIÈRE - Correspondante de « La Dépêche du Midi » - article du 04 décembre 2024**

Décoration de M. Patrick THIOT

Claire RAULIN (Préfète), Carole DELGA (Région)  
Patrick THIOT, Serge RIGAL (Département).

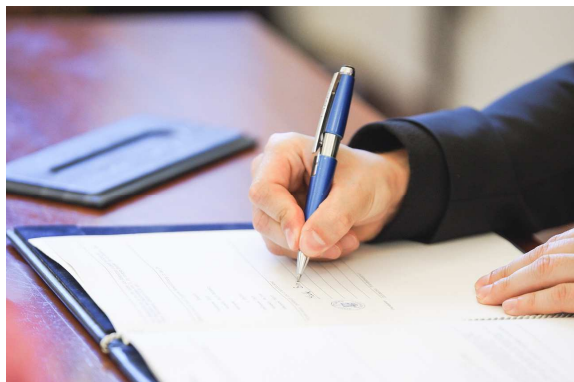


Les élus dans l'entreprise





# ÉTAT CIVIL 2024



Nous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.

## NAISSANCES

**Najim SAIDI TEYSSERE**, de Mélanie TEYSSERE et Ahmed SAIDI, né le 16 janvier à Brive-la Gaillarde (Corrèze)

**Sasha TESSIER**, de Jessica CHAUMONT et Johan TESSIER, né le 10 juillet à Tulle (Corrèze)

**Giulia BOUTTIER**, de Solène PAILLARD et Kévin BOUTTIER, née le 20 juillet à Tulle (Corrèze)

## MARIAGES

**Séverine CIEPLAK et Benjamin FOURCIN**, le 06 juillet

**Louisa POLLET et Anthony CHAUMONT**, le 27 juillet

## DÉCÈS

**Arlette MEIER**, à l'âge de 87 ans, le 24 janvier à Martel (Lot)

**Claude COURTIAL**, à l'âge de 92 ans, le 03 février à Vayrac (Lot)

**Olivier RATHERY**, à l'âge de 74 ans, le 17 février à Puybrun (Lot)

**Jeannette VIDAL**, à l'âge de 96 ans, le 17 mars à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze)

**Yolande COMMINCAS**, à l'âge de 78 ans, le 20 avril à Saint-Céré (Lot)

**Zofnia dite Sophie COURTIAL**, à l'âge de 94 ans, le 1<sup>er</sup> mai à Saint-Céré (Lot)

**Simone VALETTE**, à l'âge de 93 ans, le 05 mai à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

**José MOUTA**, à l'âge de 85 ans, le 15 juin à Saint-Céré (Lot)

**Hassena RAKI**, à l'âge de 39 ans, le 20 juin à Turenne (Corrèze)

**Sophie KOULECHEFF**, à l'âge de 92 ans, le 12 juillet à Vayrac (Lot)

**Roger VIAL**, à l'âge de 84 ans, le 04 août à Puybrun (Lot)

**Marthe dite Jeannine LASSUS**, à l'âge de 94 ans, le 16 août à Tulle (Corrèze)

**Michelle CHATILLON**, à l'âge de 88 ans, le 06 septembre à Saint-Céré (Lot)

**André WAVRESKY**, à l'âge de 96 ans, le 19 septembre à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze)

**Michel ROHART-LAYMAT**, à l'âge de 85 ans, le 20 septembre à Sousceyrac (Lot)

**André CROSNIER**, à l'âge de 72 ans, le 18 novembre 2024 à Puybrun (Lot)

**Andrée GIMAZANE**, à l'âge de 93 ans, le 22 novembre à Puybrun (Lot)

**Michel FAUREL**, à l'âge de 82 ans, le 02 décembre à Saint-Céré (Lot)



## COURSE CYCLISTE

Le 14 septembre 2024 a eu lieu la course « Le Souvenir Georges Bladier » qui a réuni une quarantaine de coureurs sur 4 catégories autour d'un circuit dit « Critérium » de 1,5 km autour du bourg de Puybrun.

Un temps ensoleillé mais avec du vent et de belles courses au programme qui ont vu 2 coureurs de l'Entente Vélo Bretenoux Biars (EVBB) levés les bras de la victoire.

Nous rappelons que les usagers de 2 et 4 roues doivent respecter la signalisation mise en place pour la sécurité des cyclistes.

L'EVBB remercie les signaleurs, indispensables à la sécurisation du parcours, ainsi que les généreux donateurs (dont la municipalité de PUYBRUN) qui ont permis de récompenser les coureurs.

## CINÉ BELLE ÉTOILE

Le vendredi 19 juillet a eu lieu la soirée Cinéma plein-air sur la Place Grande.

En partenariat avec CAUVALDOR, la commune avait choisi cette année de diffuser le dessin animé « Dounia et la Princesse d'Alep ».

A cette occasion, l'association Jo-Anna tenait la buvette.

Nous déplorons que peu d'enfants de la commune aient été présents à cette manifestation. A voir si cette opération doit être renouvelée l'été prochain.



## PIQUE-NIQUE

Organisé par la Commission « Animations », c'est avec un beau soleil et dans une ambiance joyeuse que s'est déroulé, le samedi 3 août à partir de 19h30, notre traditionnel Pique-Nique.

Un apéritif « Kir » offert et servi par l'Association des motards « Les 2 roues du Coustalou » qui tenait la buvette, a lancé les festivités !

Nous avons pu ensuite, déguster une succulente « Paëlla » cuisinée par « Papa Paëlla » et pour terminer ce repas, savourer les gâteaux préparés et offerts par la population présente !

La soirée s'est poursuivie avec l'animation musicale dirigée par le Dj TAXI qui a su ambiancer la piste de danse en attendant de profiter du superbe feu d'artifice toujours autant apprécié de tous et qui a clôturé cette merveilleuse soirée !





# ations

## partenariat avec les associations



Catégorie « Féminine »



1<sup>ère</sup> catégorie



2<sup>ème</sup> catégorie



3<sup>ème</sup> catégorie



4<sup>ème</sup> catégorie

## MARCHÉ DE NOËL

Le **Dimanche 8 Décembre** dernier s'est tenu sur la place Grande, notre traditionnel Marché de Noël.

Nous avons pu profiter des confections d'objets pour la décoration de Noël proposées par différents exposants et découvrir les créations des enfants des Ecoles.

Des animations ont été proposées ; la pesée du Jambon de Noël, le concours du « Pull de Noël le plus moche ».

Le Restaurant des Arts proposait, sur réservation, un repas pris au chaud.

Pour les plus courageux, des « Moules-Frites » étaient servis par le Comité des Fêtes.

Nous avons pu aussi déguster des crêpes et se réchauffer avec les boissons des différentes associations ; USPT, 1,23, Soleil (école) et Jo-Anna (crèche).

En fin de matinée, nous avons pu écouter des chants de Noël interprétés par les enfants des écoles.

Les promenades en calèche, superbement décorée, ont fait patienter, dans la joie, les petits et grands, en attendant l'arrivée du Père Noël avec la distribution de friandises très attendue et appréciée !

Des promenades à dos de poneys venus du centre équestre de Bilhac ont également réjouis les enfants.

Les visiteurs ont encore, cette année, pu admirer la belle crèche mise en place dans notre église.

La journée s'est ainsi écoulée dans une ambiance chaleureuse malgré la grisaille et le froid ! A l'Année prochaine !!!





# BUDGETS 2024 COMMUNE

## PRÉSENTATION

Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

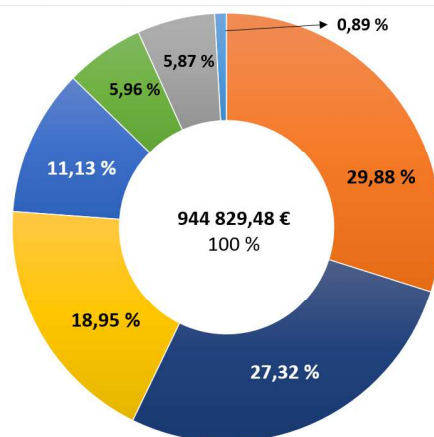
- une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population.
- une section d'investissement représentant les programmes d'équipement et leurs financements.



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **944 829,48 €**

Charges de gestion générale	<b>105 166,76 €</b>
Charges de personnel et frais assimilés	<b>282 300,00 €</b>
Atténuations de produits	<b>55 424,42 €</b>
Dépenses imprévues	<b>0,00 €</b>
Charges de gestion courante	<b>179 031,00 €</b>
Charges financières (intérêts d'emprunt en cours)	<b>8 441,16 €</b>
Opération d'ordre de transfert entre sections	<b>56 266,00 €</b>
Virement à la section d'investissement	<b>258 200,14 €</b>

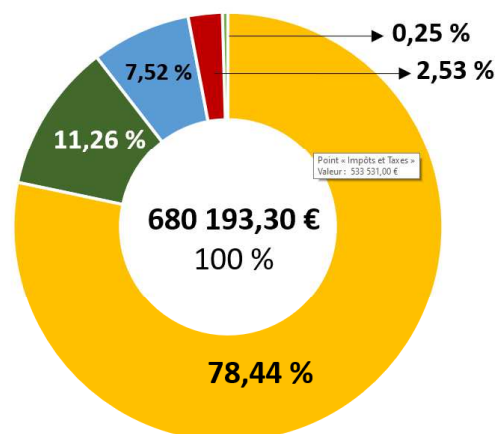


Les recettes sont évaluées à : **680 193,30 €**

Excédant de fonctionnement reporté de 264 636,18 €.

Soit un total de **944 829,48 €** dont :

Atténuation des charges	<b>1 700,00 €</b>
Produits des ventes	<b>51 138,00 €</b>
Impôts, taxes et fiscalité locale	<b>533 531,00 €</b>
Dotations et participations	<b>76 600,46 €</b>
Autres produits de gestion courante	<b>17 223,84 €</b>



## SECTION D'INVESTISSEMENT

**Dépenses : 346 753,07 €**

**Recettes : 346 753,07 €**

- Restes à réaliser : 5 378,24 €
- Dépenses d'investissement : 341 374,83 €

- Recettes d'investissement : 330 052,37 €
- Solde d'exécution reporté ou anticipé : 16 700,70 €

# EAU - ASSAINISSEMENT



## EAU

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses définies à **144 922,05 €** pour des recettes de **87 600,21 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **57 321,84 €**, soit un total de **144 922,05 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses : 140 979,54 €

– Reste à réaliser :	3 202,61 €
– Solde d'exécution négatif 2023 :	40 138,07 €
– Dépenses d'investissement :	97 638,86 €

#### Recettes : 140 979,54 €

– Recettes réelles d'investissement :	56 546,96 €
– Virement de la section de fonctionnement :	69 900,58 €
– Transfert entre section :	14 532,00 €

## ASSAINISSEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses définies à **119 575,13 €** pour des recettes de **69 480,49 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 2023 de **50 094,64 €**, soit un total de **119 575,13 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses : 73 332,29 €

– Reste à réaliser :	7 533,48 €
– Dépenses d'investissement :	48 244,24 €
– Solde d'exécution négatif 2023 :	14 524,49 €
– Reprise de subvention :	3 027,08 €

#### Recettes : 73 332,29 €

– Recettes d'investissement :	30 891,20 €
– Virement de la section de fonctionnement :	42 438,09 €

La réforme des redevances des collectivités, issue de la Loi des finances 2024, introduit une meilleure reconnaissance des efforts réalisés par les collectivités pour une gestion durable de l'eau potable et de l'assainissement.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, trois nouvelles redevances remplacent les redevances actuelles.

### TARIFS EAU 2025

Abonnement	Consommation - m <sup>3</sup>	Redevance sur la consommation d'eau potable - m <sup>3</sup>	Redevance pour performance des réseaux d'eau potable - m <sup>3</sup>
47 euros	0,60 euros	0,32 euros	0,07 euros

### TARIFS ASSAINISSEMENT 2025

Abonnement	Consommation - m <sup>3</sup>	Redevance pour performance des réseaux d'assainissement - m <sup>3</sup>
46,00 euros TTC	0,75 euros HT	0,105 euros



## Bilan 2024

# Taxe Foncière et informations pratiques pour les propriétaires

### Taxe Foncière nouvelle formule depuis 2021

Vous êtes mensualisé ou vous venez d'honorer le paiement des taxes foncières pour l'année 2024. C'est l'occasion de faire un point sur cette contribution qui permet de faire fonctionner notre commune. Voici des informations pour anticiper les paiements à venir et/ou bénéficier des exonérations.

La taxe foncière est un impôt local qui concerne uniquement les propriétaires de biens immobiliers. Elle doit être payée une fois par an et concerne divers types de biens, tels que les locaux d'habitation, les locaux professionnels, les parkings, les terrains, et même les bateaux amarrés et aménagés. Elle finance les structures et services du "bloc communal", c'est-à-dire la commune, mais aussi la communauté et les établissements intercommunaux. Depuis 2021, elle ne finance plus les départements ni les régions.

### Comment se calcule la taxe foncière ? A-t-elle augmenté ?

La taxe foncière de chaque structure est calculée sur la base de la "valeur locative cadastrale du bien", qui représente son loyer annuel théorique en 1970. Elle est déterminée par l'administration fiscale et dépend de la surface de votre bien, y compris les éléments secondaires comme les garages, les jardins, etc.

On détermine une "surface pondérée", multipliée par un "loyer théorique" pour obtenir la "valeur locative cadastrale du bien". Ensuite, chaque collectivité applique un taux de taxe foncière sur cette valeur locative cadastrale afin de déterminer la taxe. Toutes les taxes foncières de chaque institution sont additionnées sur la même feuille d'impôt.

### Ce qu'il faut savoir :

- **Surface pondérée** : La surface brute du logement à laquelle sont ajoutés des m<sup>2</sup> supplémentaires en fonction des coefficients d'entretien, de la situation, ainsi que des éléments de confort (eau courante, gaz, électricité, etc.).
- **Tarif au m<sup>2</sup> d'évaluation du local de référence** : Cette valeur n'a rien à voir avec le marché locatif actuel, c'est une valeur de référence déterminée en 1970 et en comparaison d'un ou plusieurs biens similaires situés dans la même commune. Elle est discutée dans le cadre d'une commission de concertation au niveau de la commune (CCID).

### Exemple de calcul

Prenons l'exemple d'un appartement avec les données suivantes :

- Superficie : 100 m<sup>2</sup>
- Tarif au m<sup>2</sup> d'évaluation du local de référence : 144 €
- Coefficient d'entretien : 1,00
- Coefficient de situation : 0,00
- Correctif d'ascenseur : 0,00
- Éléments de confort : eau courante (+4 m<sup>2</sup>), gaz (+2 m<sup>2</sup>), électricité (+2 m<sup>2</sup>)



## CALCUL

### Surface pondérée :

Surface brute : 100 m<sup>2</sup>

Ajout des éléments de confort : 100 m<sup>2</sup> + 4 m<sup>2</sup> + 2 m<sup>2</sup> + 2 m<sup>2</sup> = 108 m<sup>2</sup>

Application des coefficients : 108 m<sup>2</sup> x 1,00 (entretien) x 1,00 (situation) x 1,00 (ascenseur) = 108 m<sup>2</sup>.

### Valeur locative cadastrale annuelle :

108 m<sup>2</sup> x 144 € = 15 552 €.

### Valeur locative cadastrale à prendre en compte :

Chaque année, l'État revalorise la valeur locative cadastrale par un taux national (en 2024 : 3,9 % pour la base de la taxe foncière sur les propriétés bâties).

### Taux d'imposition :

Chaque collectivité ou service (commune, communauté, intercommunalité, ordures ménagères, GEMAPI - lutte contre les inondations) applique un taux de taxe à la valeur locative cadastrale pour déterminer sa taxe foncière. La feuille d'impôts additionne toutes ces taxes foncières et détermine le montant total de l'impôt à payer, après avoir ajouté la somme de 65 euros pour frais de gestion.



## Les exonérations

Bien anticiper sa situation fiscale est complexe. Localement, vous pouvez vous rapprocher de votre comptable afin de vous aider. Vous pouvez également faire appel à un [comptable en ligne](https://c3po.link/QtySquX7gwa) (partenaire: <https://c3po.link/QtySquX7gwa>), qui peut vous répondre sur tous les sujets de gestion comptable et financière.

Certaines catégories de propriétaires peuvent bénéficier d'exonérations de taxe foncière. Cela inclut les titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), les personnes handicapées, ainsi que les personnes âgées de plus de 75 ans sous condition de ressources, pour leur résidence principale.

Ces exonérations peuvent également s'appliquer aux habitations secondaires dans certains cas. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cet article : <https://euroreporter.eu/blog/info-locale-les-exonerations-de-la-taxe-fonciere-sur-les-proprietes-baties-auxquelles-vous-pouvez-beneficier>.



# TRAVAUX 2024

## Travaux voirie CAUVALDOR

Réfection de la rue du Couderc et de l'impasse de la Pèze.

## Bassin de rétention de la Métairie de l'Abbé

Travaux sur les réseaux eau et assainissement rendus obligatoires pour la création du bassin de rétention.  
Création du bassin.

## Travaux sur les bâtiments communaux

Rénovation des toilettes publiques.

Changement de porte et fenêtre dans un logement communal.

Réfection de la cour de l'école.

Changement du chauffe-eau des vestiaires du stade du Coustalou.

Remplacement du brûleur de la chaudière de l'école.

## Cadre de vie

Création d'un chemin piétonnier entre la route Nationale et la route de Chapou (Chemin du Theil).

Mise en place d'un composteur partagé sur le parking du colonel Nuville.



# BASSIN DE RÉTENTION DE LUCQUES

Dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de la Dordogne Iotoise, le SMDMCA réalise actuellement les travaux de création du bassin d'infiltration des eaux pluviales du bassin du Lucques. L'analyse historique des crues sur le bassin du ruisseau de Lucques et des enjeux a montré que certains événements pluvieux ou pluvio-orageux génèrent des débordements du ruisseau et pouvaient impacter des enjeux de bâti résidentiel et agricole en aval sur la commune de Tauriac.

Les études réalisées sur le pluvial et le risque inondation ont notamment conclu sur l'importance de :

- Préserver des prairies inondables dans leur fonction de régulation des crues,
- Limiter le ruissellement urbain (en limitant l'imperméabilisation),
- Réguler les rejets pluviaux sur des durées et des débits reproduisant les mécanismes naturels d'inondations, la solution la plus efficace pour la régulation de ces rejets étant l'infiltration des eaux de ruissellement.

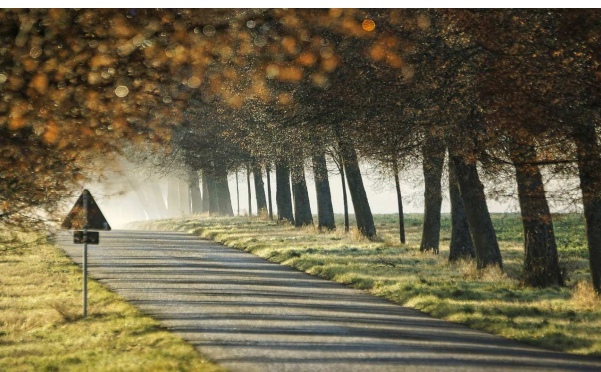
C'est dans ce contexte que la création de deux bassins de rétention des eaux de pluies a été programmée :

- le bassin des Gardelles, réalisé en 2015
- le bassin de Lucques en cours de création.

Ce nouveau bassin permettra de réduire l'impact des crues du ruisseau du Lucques sur une période de retour décennale en différant le retour des eaux pluviales vers le milieu naturel. Le bassin permettra d'effectuer une rétention des eaux de ruissellement collectées provenant du bourg qui seront infiltrées dans le sol.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE GC Infra Linéaires - Etablissement Forézienne, sous la maîtrise d'œuvre d'Altereo - G2C Ingénierie.

Le montant des travaux est de 164 073 €HT, financé par l'Etat (Fonds Barnier) à hauteur de 47%.



# MIEUX COMPRENDRE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La gestion de la compétence voirie, des sentiers et des ouvrages d'art dans notre communauté de communes peut paraître complexe. Voici un petit mémo pour clarifier les rôles, responsabilités et processus décisionnels.

## COMPÉTENCE VOIRIE : QUI FAIT QUOI ?

### CAUVALDOR

- Aménage et entretient des routes communales classées qui lui ont été transférées, en fonction de leur état au moment du transfert.
- Assure les réparations et entretiens réguliers.

### Les communes

- Interviennent pour des mises en sécurité d'urgence (inondations, chute d'arbres, etc.).
- Prennent en charge tout nouvel investissement, comme la création de lotissements ou l'installation de panneaux.

### Le département du Lot

- Gère les routes départementales et leurs abords hors agglomération.
- Entretient la chaussée dans les zones urbaines (en agglomération).

## COMMENT SONT PRISES LES DÉCISIONS ET FIXÉES LES PRIORITÉS ?

- 1 - Les communes établissent leurs programmes de travaux en fonction de leurs besoins et priorités locales.
- 2 - Une commission d'élus intercommunale analyse ces demandes et priorise les projets pour l'ensemble du territoire.
- 3 - Les décisions finales dépendent :
  - de l'état de dégradation des voies ;
  - des longueurs initialement transférées par chaque commune ;
  - de l'enveloppe budgétaire allouée par Cauvaldor.

### Francis LACAYROUZE, vice-président en charge de la voirie et des chemins.



« La voirie est essentielle dans nos missions : création de nouvelles routes, rénovation du patrimoine routier, aménagement des centres-bourgs ou développement des zones d'activités. Chaque année, 100 000 € seront investis pour les ouvrages d'art (ponts, murs, etc.), et jusqu'à 4,2 M€ pour la rénovation des routes transférées ainsi qu'à leur remise en état suite à des phénomènes climatiques. Toutefois, la hausse des coûts des matières premières a réduit nos capacités : en 2022, le linéaire rénové est passé de 80 km à 60 km. Pour parfaire les prévisions et la gestion de ce patrimoine, nous avons besoin d'outils tels qu'une base de données et un règlement de voirie. Ce dernier précisera le contenu et les limites de nos missions dans les différents domaines de nos interventions ».

La compétence des sentiers de randonnées se limite au recensement, mise en valeur, entretien courant, balisage des circuits, uniquement répertoriés dans le Plan communautaire des itinéraires de randonnées (PCIR).

## QUELS TRAVAUX SONT PRIS EN CHARGE PAR CAUVALDOR ?

Cauvaldor réalise une grande diversité d'interventions.

- **Voirie** : création, renforcement, élargissement de chaussées, renouvellement des revêtements (enduits, trottoirs, etc.).
- **Ouvrages d'art** : entretien ou construction de ponts, murs de soutènement.
- **Signalisation et sécurité** : panneaux, marquages au sol, barrières, ralentisseurs.
- **Drainage et écoulement des eaux** : fossés, caniveaux, avaloirs, bordures.
- **Entretien courant** : curage des fossés, stabilisation des accotements, réparation des dégradations.

## QUI CONTACTER ?

Le premier interlocuteur pour toute demande liée à la voirie reste la commune.

Elle recueille les besoins des habitants et transmet les priorités à la communauté de communes, qui agit en soutien pour les travaux et les aménagements.

### Damienne ROUSSEAU, responsable du service voirie, sentiers et ouvrages d'art



« L'entretien des voies transférées inclut le fauchage, le curage de fossés, la réparation ponctuelle (nids de poule, signalisation) et le suivi des sentiers de randonnée (39 au total). Ces travaux sont réalisés en régie par nos agents ou via des prestataires privés. En 2025, nous consacrerons une attention particulière aux ouvrages d'art tels que les ponts et murs de soutènement. Nous intervenons également sur les aménagements dans les centres-bourgs et les zones d'activités. »

## À SAVOIR

En 2024 la communauté de communes a rénové 60 km de routes communales, selon ces critères.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR 2024

**2 326 km** de voies communales.

**60 km** de rénovation prévus chaque année.

**25 agents mobilisés** pour l'entretien et les travaux.

**4 320 000 € TTC** répartis à la voirie.

**2 000 000 € TTC** dédiés aux opérations dans les cœurs de village.

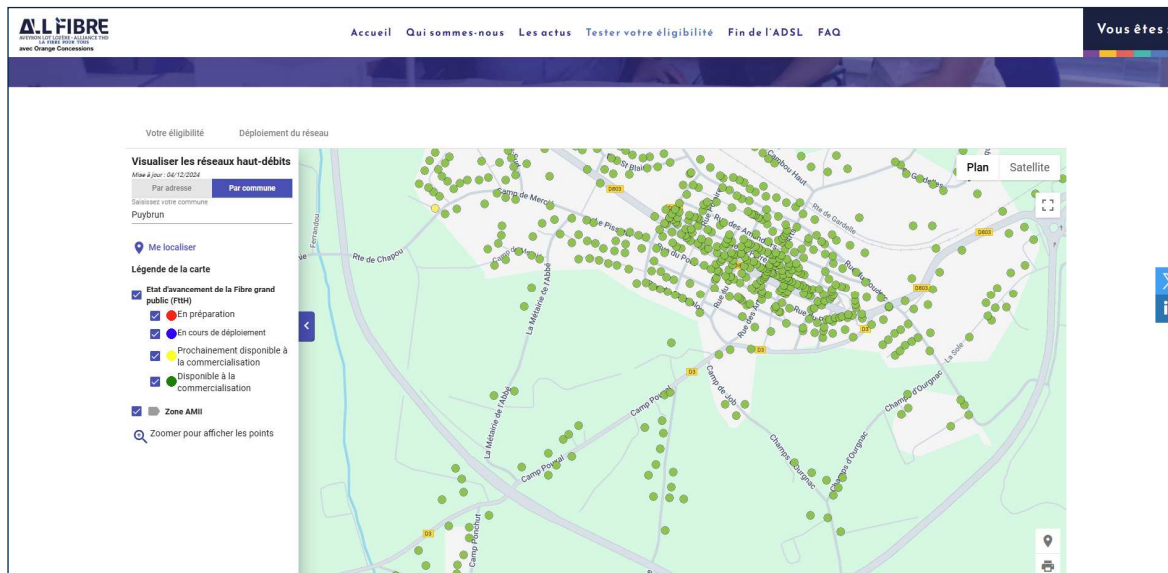


# GUIDE de RACCORDEMENT à la FIBRE





## VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ DE SON LOGEMENT

Sur le site ALL'FIBRE à l'adresse <https://alliancetreshautdebit.fr/>

- Cliquer sur « Tester votre éligibilité » dans le bandeau en haut de la page ;
- Renseigner l'adresse ou le lieu-dit proche de votre logement dans le cadre de recherche à gauche de la carte ;
- Se déplacer ou zoomer sur la carte pour faire apparaître votre logement (sélectionner la vue satellite en haut à droite pour faciliter la localisation).



Le point qui se trouve sur votre logement est :

-  → Votre logement est éligible, vous pouvez souscrire un abonnement à la fibre.  
Cliquer sur le point vert pour afficher l'adresse, puis cliquer sur « + d'info » pour faire apparaître la référence technique (élément indispensable pour la procédure).
-  → Votre logement sera prochainement éligible, normalement sous 1 mois. Le point jaune peut également signifier un blocage temporaire de l'ouverture commerciale, en raison de travaux à proximité du réseau.
-  → Votre logement n'est pas encore éligible, réseau en cours de construction.
- 

## SOUSCRIRE UN ABONNEMENT À LA FIBRE

Le point sur votre logement est vert, vous pouvez souscrire un abonnement fibre auprès du fournisseur d'accès Internet de votre choix.

Pour éviter toute erreur d'adressage, il est conseillé de communiquer au fournisseur d'accès Internet l'adresse de référence technique associées au point vert de votre logement.

Vous pouvez également consulter la carte d'éligibilité proposée par chaque opérateur commercial sur son propre site Internet, puis cliquer sur le point qui localise votre logement. La référence associée sera identique à celle mentionnée sur le site d'ALL'FIBRE.

Pour les 4 principaux fournisseurs d'accès Internet grand Public :

- **BOUYGUES TELECOM** - <https://www.bouyguetelecom.fr/reseau/cartes-de-couverture-reseau-fixe>
- **FREE** - <https://www.free.fr/freebox/carte-fibre-optique/>
- **ORANGE** - <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>
- **SFR** - <https://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/>

## PRÉPARATION DE LA VISITE TECHNIQUE DU BRANCHEMENT FINAL

Le fournisseur d'accès Internet auprès duquel vous aurez souscrit l'abonnement va fixer un rendez-vous avec son technicien pour procéder au branchement de votre accès fibre.

Préalablement à ce rendez-vous, il est conseillé de vérifier le cheminement qui sera utilisé sur votre terrain privé et de rendre accessible l'infrastructure qui accueillera le câble fibre

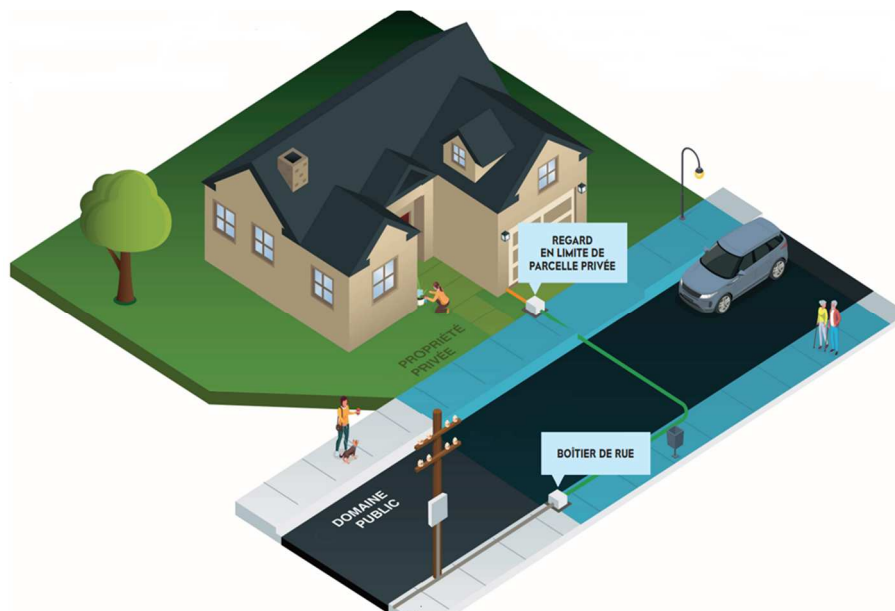
### → Si infrastructure enterrée entre la limite de domaine public et votre maison

(en orange sur le dessin ci-dessous) :

- dégager l'accès aux regards :
- vérifier que la conduite est réutilisable. A défaut, faire le nécessaire pour la déboucher ou la créer, si le câble téléphonique existant est directement dans la terre, sans gaine (les frais d'intervention dans ce cas incombent au propriétaire) ;
- repérer la pénétration et le cheminement du réseau téléphonique dans la maison.

### → Si infrastructure aérienne entre la limite de domaine public et votre maison :

- dégager l'accès aux poteaux en élaguant les arbres susceptibles de gêner ;
- repérer la pénétration et le cheminement du réseau téléphonique dans la maison.



## VISITE DU TECHNICIEN POUR LE BRANCHEMENT FINAL

Le technicien du fournisseur d'accès Internet doit réaliser le câblage depuis le boîtier de rue, situé sur le domaine public, généralement à moins de 100 mètres de la parcelle privée.

Au moment de la visite, il doit disposer des informations précises fournies par l'opérateur sur la localisation de ce boîtier.

Le technicien utilisera l'infrastructure existante entre le boîtier de rue et de votre parcelle, en aérien ou en souterrain, selon le cas. S'il rencontre une difficulté technique sur le domaine public, il doit émettre une demande d'intervention auprès de ALL'FIBRE en générant un ticket sur la plate-forme dédiée.

C'est le cas s'il manque un tronçon d'infrastructure pour établir la continuité du cheminement entre le boîtier de rue et la limite de parcelle privée, ou s'il faut réparer une conduite existante.

ALL'FIBRE réalise les travaux correctifs dans un délai qui peut aller jusqu'à 4 mois, en fonction de la nature des travaux, puis informe le fournisseur d'accès Internet qui pourra alors procéder à la finalisation du câblage et à la mise en service de l'accès fibre.

Durant toute la procédure de raccordement final, le fournisseur d'accès Internet est l'unique interlocuteur de l'abonné auprès duquel il s'est engagé à fournir l'accès Internet fibre.



# TONTES ET FEUILLES, LES ALLIÉES DU JARDIN

## Mais plus de la déchèterie !



## Pourquoi refuser les tontes et feuilles en déchèterie ?

### Pour préserver l'environnement et les ressources naturelles

Est-ce que vous rempliriez votre remorque d'eau pour la vider en déchèterie ? Non ? Pourtant, c'est ce qu'il se passe lorsque l'on apporte des tontes qui sont composées à 80% d'eau ! Au lieu de transporter les tontes et les feuilles à la déchèterie, puis en plateforme de valorisation où elles sont traitées et renvoyées en déchèterie sous forme de compost... gardons directement ces ressources au jardin !

### Pour limiter la hausse des coûts et améliorer le tri en déchèterie.

Les tontes et feuilles représentent 30 à 40% des végétaux apportés en déchèterie !

A certaines périodes, les déchèteries sont surfréquentées notamment par l'apport de tontes et feuilles. Avec une quarantaine de filières proposées aux usagers, cette situation ne favorise pas la qualité du tri et peut engendrer des tensions et accrochages. De plus, stopper l'apport de ces petits végétaux participera à maîtriser le coût de traitement associé en diminuant les trajets en camion et les opérations sur les plateformes de compostage.

## Quels végétaux pourront être apportés en déchèterie ?

Les branches (même avec leurs feuilles), les tailles d'arbres, de haies, de buissons.

**Seules les tontes et feuilles seront interdites en 2025.**

### RAPPEL

Il est interdit de brûler ses végétaux, de les déposer dans les bacs ou dans la nature sous peine d'amende.



# Pourquoi garder les tontes et feuilles dans mon jardin ?

## Pour favoriser la biodiversité

Les auxiliaires du jardin, hérissons, vers et pollinisateurs en profiteront et travailleront à votre place.

**Mon jardin est en bonne santé avec moins de travail !**

## Pour profiter de ces ressources offertes par la nature

Tontes et feuilles permettent de nourrir le sol de manière efficace et rapide. En plus, les tontes contiennent 80 % d'eau, intéressant en temps de sécheresse !

**Mon sol est nourri, protégé et consomme moins d'eau.**

## Pour moi, tout simplement

Je ne charge plus ma voiture.

Je fais moins d'allers-retours en déchèterie.

**J'économise sur ma facture d'eau et de carburant.**

**Mon jardin y gagne et j'ai plus de temps pour en profiter !**

## Astuces "Tontes"

- ✓ **Tondre moins souvent et plus haut** aide la pelouse à mieux résister à la sécheresse.



- ✓ **Pratiquer la tonte différenciée et réduire la surface à tondre** favorise la biodiversité.



- ✓ **Pratiquer le mulching ou tondre sans sac** permet de nourrir le sol (l'herbe se décompose très vite).

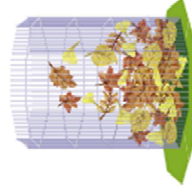


- ✓ **Pailer son potager, ses haies et ses arbres** avec la tonte protège de la sécheresse.



## Astuces "Feuilles"

- ✓ **Stocker les feuilles**, elles vous permettront d'équilibrer votre compost.



- ✓ **Fabriquer un terreau gratuit** qui sera utilisable à tout moment.



- ✓ **Pailer son potager, ses haies et ses arbres** avec les feuilles. Elles protègent du froid hivernal.



- ✓ **Laisser les feuilles se dégrader naturellement**, en se décomposant, elles nourriront le sol.
- La première tonte de printemps achevera le processus.



Nouvelles modalités  
d'accès !



Inscrivez-vous dès maintenant sur  
[monpassdechets.syded-lot.fr](https://monpassdechets.syded-lot.fr)

**Les déchèteries du Syded évoluent !** Avec plus de 380 000 passages annuels et près de 50 flux différents de déchets, il est devenu nécessaire pour le Syded d'évoluer vers une gestion plus moderne de ses déchèteries.

Pour fluidifier les accès et améliorer la gestion, un contrôle d'accès se met progressivement en place à partir de 2025. Cette évolution ne change en rien le fonctionnement de la déchèterie. Il faudra seulement présenter son Pass sur téléphone ou papier à l'entrée de la déchèterie pour y accéder et déposer ses déchets en toute simplicité.

## Pas de panique !

### La présentation du Pass sera nécessaire qu'à partir d'avril pour les particuliers

**Rapide !**  
**Facile !**

Demandez votre PASS DÉCHÈTERIE sur [monpassdechets.syded-lot.fr](https://monpassdechets.syded-lot.fr)

Si vous n'avez pas d'accès à internet contactez le service déchèterie au **05.65.21.61.63**

**Cette évolution n'a aucun impact sur le fonctionnement de votre déchèterie.** Vous devrez simplement présenter un Pass pour y accéder.

**Votre PASS DÉCHETS sera un QRcode** utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée

### Pourquoi cette évolution ?

#### Pour réguler la gestion des flux en déchèterie

Les 29 déchèteries du Syded accueillent les usagers particuliers sans condition d'accès. On constate chaque année que les déchèteries lotoises se trouvent surfréquentées sur certaines périodes. Sans système de contrôle, les usagers sont parfois présents en trop grand nombre simultanément sur les quais de dépose. Le contrôle d'accès permettra de réguler les flux, de faciliter la dépose et surtout d'améliorer la qualité du tri.

#### Pour réserver l'accès aux résidents du territoire et professionnels déclarés

La plupart des territoires voisins ont mis en place des conditions d'accès similaires (Corrèze, Dordogne, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne...). Certains usagers qui résident hors du territoire Syded utilisent nos déchèteries et engendrent des coûts de traitement supportés par ... les contribuables du territoire.

Rappelons aussi que dans le Lot, il n'y a pas de déchèteries réservées aux professionnels (ce qui n'est pas de la compétence du Syded). Ainsi des accords ont été signés avec les organisations professionnelles pour accueillir les entreprises et auto-entrepreneurs sous conditions (volumes et tarifs spécifiques). Certains professionnels ne se déclarent pas en tant que tel et font peser le coût de traitement de leurs déchets (obligatoirement facturé aux clients depuis le 1er juillet 2021 sur une ligne spécifique) ... aux contribuables du territoire.

#### Pour lever l'anonymat et protéger nos agents

Depuis plusieurs années, nos agents en déchèterie subissent de plus en plus d'agressions verbales voire physiques. Certains usagers ne prennent pas le temps de trier leurs apports et déversent tout dans la même benne, voire au sol ! Ce n'est pas acceptable et la fin de l'anonymat en déchèterie pourra permettre de contenir ces comportements, et si nécessaire, d'engager des mesures.

### Questions fréquentes :

#### Est-ce qu'il y aura un nombre de passages limités ?

En 2025 et comme c'est déjà le cas depuis plusieurs années, **la limite est fixée à 2 passages par jour et par foyer.** Cela permet de garantir de la disponibilité dans les bennes pour tout le monde. Pour les usagers qui ont des besoins spécifiques et temporaires (travaux, déménagement, vide-maison...), ils peuvent obtenir une dérogation exceptionnelle en s'adressant au Syded ou directement en déchèterie.

#### A partir de quand faudra-t-il être identifié ?

**Pour les particuliers,** les inscriptions débutent en janvier 2025. Il n'y a pas d'urgence puisque le contrôle d'accès ne sera effectif qu'en avril 2025 afin de laisser le temps à chaque foyer de s'inscrire. Ensuite, il sera obligatoire de présenter son pass pour accéder aux déchèteries.

**Pour les professionnels et assimilés** (collectivités, entreprises, artisans, services et établissements publics, associations, CESU...), il est nécessaire de s'inscrire au plus vite pour assurer un bon suivi des apports.



Épicerie Multi-services	<b>LE COMPTOIR DES ELFES</b> Delphine et Xavier BERNERON	444, rue Nationale ☎ : 05.65.34.97.44
Boucherie Charcuterie Épicerie	<b>BOUCHERIE - CHARCUTERIE MAZET</b> Sébastien MAZET	380, rue Nationale ☎ : 06.87.53.99.32
	<b>BOUCHERIE RIVIÈRE</b> Dominique RIVIÈRE	219, rue Nationale ☎ : 05.65.38.53.14
Boulangeries Pâtisseries	<b>AU FOURNIL D'ANTAN</b> Olivier POMPIER	278, rue Nationale ☎ : 05.65.38.60.19
	<b>L'ÉTAL GOURMAND</b> Pizzas à emporter 7j/7 - 24h/24 Franck et Violetta TRÉBOSC	60, Place Grande ☎ : 05.65.38.47.91
Cave à Vins	<b>LA CAVE DE LA BASTIDE</b> Loïc LAVERGNE	65, Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.67.98 - Fax : 05.65.10.93.10 @mail : lacavedelabastide@live.fr
Hôtel Restaurants	<b>HÔTEL RESTAURANT DES ARTS</b> Christine et Stéphane	50, Place Grande - ☎ : 05.65.38.67.65 www.hoteldesarts-puybrun.com
Coiffure Beauté	<b>IMAGIN'R - Salon de coiffure</b> Ghislaine FRANÇOIS	302, rue Nationale ☎ : 05.65.38.42.29
	<b>SECRETS DE BEAUTÉ - Institut de Beauté</b> Amélie PIGANIOL	30, Place Grande ☎ : 05.65.33.72.41
Infirmières	<b>Isabelle BAZIRE</b> Jessica CAMPDORAS- RAGON	100, Place Grande ☎ : 06.61.58.43.48
Pharmacie	<b>PHARMACIE DE PUYBRUN</b> Catherine BESSE	70, Place Grande ☎ : 05.65.11.48.24
Réflexologue plantaire	<b>Jean-François BAZIRE</b>	100, Place Grande ☎ : 07.77.37.92.21
Salle Bien-être	<b>ZEN EN CORPS</b> Pilâtes - Yoga Stretching/relaxation - Gym douce	193, rue des Arts ☎ : 06.85.22.73.95
Brocante	<b>BROCANTE - ANTIQUITÉS</b> Exposition peintures	185, rue Nationale ☎ : 05.65.38.68.07
Camping	<b>CAMPING DE LA SOLE</b> M. et Mme BOUTTIER	360, route de La Sole ☎ : 05.65.38.52.37 - 06.28.04.18.57 @mail : camping.la.sole@wanadoo.fr www.la-sole.com
Gardiennage Camping-cars Caravanes	<b>GARDIENNAGE DORDOGNE 46</b>	La Métairie de l'Abbé ☎ : 06.82.17.82.16 ou 09.63.62.76.78 @mail : gardiennage46@orange.fr
Ingénierie	<b>THIOT INGENIERIE</b> Ingénierie - Bureaux d'Etudes (industries)	830, rue Nationale
Informatique	<b>BINARY ACTIVITY</b> Ingénierie industrielle	207, rue des Arts ☎ : 05.65.40.18.87 - Fax : 05.65.40.30.96 www.binact.com
	<b>L2 INFO</b> Création de site Internet - Référencement Google Community management	☎ : 06.27.17.66.00 contact@l2-info.fr

Artisanat d'Art	<b>LOUIS CARTON</b> Créations en carton	600, rue Nationale ☎ : 06.85.08.29.01 www.louis-carton.com www.instagram.com/louiscarton_helenebailly
	<b>LA PORCELAINES PAR SYLVIE</b> Créations originales - personnalisation d'objets...	493, route des Granjous ☎ : 06.70.90.81.33 email : laporcelainesparsylvie@orange.fr
Protection incendie - alarme	<b>Benjamin FOURCIN - Micro entreprise</b> Protection incendie et alarme	293, rue des Amandiers ☎ : 06.82.35.96.87 - severine.cieplak@laposte.net
Carrosserie Station de Lavage	<b>Carrosserie Thierry BOURGEADE</b>	130, Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.40.51.08
Décorateur véhicules et enseignes	<b>ENSEIGNES &amp; ADHÉSIFS</b> Hervé AKIELEWIEZ	☎ : 06.65.27.90.62 www.facebook.com/publicite.lot46 ou Enseignes & Adhésifs
Ferronnier d'Art	<b>Philippe LAFAGE</b>	70, Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.10.78.40
Entretien Parcs et Jardins	<b>Quercy Jardins</b> Pascal COURBET	519, route de chapou ☎ : 06.30.53.48.13 quercyjardins@gmail.com
Marbrerie	<b>CLARE Pompes Funèbres</b> Marbrerie funéraires - fleurs	55, Z.A. Domaine de Lafon www.clare.fr ☎ : 05.65.10.90.26 - Fax : 05.65.10.93.16
Habitat	<b>E.C.H. PLANS</b> Etude et Conception Habitat	54, route des Prats Sud ☎ : 07.82.36.36.29 ech-plans@orange.fr
Construction	<b>GT CONSTRUCTION</b> Gaël TAVARES	35, les Vignes du Pendant ☎ : 06.81.66.49.43 - 05.65.34.90.96 @mail : tavares.gael@hotmail.fr
Menuiserie	<b>BC TRAVAUX - Constantin BAICUS</b> Menuiserie-placo	59, route de Lagane ☎ : 06.84.93.78.23 @mail : baicus_claudiu@yahoo.fr www.facebook.com/BCTravaux46
	<b>MENUISERIE Eric FERRIÉ</b> Charpente Escaliers - Fabrication et pose	140, Camp Ponchut ☎ : 06.75.69.81.12 - 05.65.38.25.90 HR @mail : menuiserie.ferrie@orange.fr
Plaquiste	<b>Eurl F.T. Plaquiste.</b> - Florent TOCABEN Plaquiste - Agencement - Isolation	60, Place Grande ☎ : 06.30.56.04.22 @mail : ftp.pro@orange.fr
	<b>MCP Aménagement Intérieur</b> - Plaquiste - Peintre Revêtement sol & mur - Salle de Bain & Cuisine	460, Les Fourques ☎ : 06.75.32.52.11 @mail : m_cousin@orange.fr
Plomberie	<b>DUPUIS Arnaud</b>	425, rue Nationale ☎ : 06.10.49.47.50
Electricité	<b>ASE</b> Stéphane ALRVIE	560, rue de Couderc ☎ : 06.89.74.36.74
	<b>S.A.R.L. Electro-Plus</b> Electricité générale	Z.A Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.57.63 - Fax : 05.65.38.68.29
Peinture - Déco.	<b>Bruno LOISIER</b>	Puybrun ☎ : 05.65.40.76.49 - 06.42.55.87.01
	<b>Christophe ESPALIEU</b> Artisan Peintre	Les Prats Nord - Route de la Gare ☎ : 06.76.69.42.88



# Espace Culturel

## Bibliothèque communale - Point Internet

Sur la place Grande, l'avez-vous remarqué cette belle enseigne « espace culturel » qui, dès le soir venu, s'illumine ? Quelle fierté pour notre village d'offrir à chacun de ses habitants un lieu de loisir, de calme, de ressources et d'échanges ! Depuis son installation au cœur du village, bien présente et bien visible, les visiteurs s'enhardissent et leur fréquentation a bondi !

Quelques chiffres éloquentes :

	2022	2023	2024
Lecteurs actifs	29	90	<b>127</b>
Fréquentation	81	425	<b>642</b>
Emprunts	218	1291	<b>2184</b>
Nouveaux inscrits	7	56	<b>79</b>



A la demande de l'équipe enseignante de l'école, nous avons accueilli au cours du 1er semestre les 5 classes, de la maternelle au CE1, ainsi que la crèche « les bout'choux », chacune 1 fois par mois.

Cet accueil se faisait aux heures d'ouverture du bureau postal ce qui a parfois créé quelques difficultés en terme de volume sonore ! Malgré tout, beaucoup de personnes bienveillantes se sont réjouies de ce gentil brouhaha.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants investissent les lieux tous les 15 jours, lorsqu'il n'y a pas de public, bénéficiant ainsi d'un espace pour plus d'activités.

L'opération « 1ères pages », à l'initiative de CAUVALDOR, qui s'est déroulée à la salle des Gardes en Mars, a été une belle réussite puisque 2 séances successives de ce beau spectacle ont été nécessaires pour satisfaire le public nombreux qui s'était inscrit. Destinée aux très jeunes enfants (à partir de 6 mois) pour leur donner le goût des livres et de la lecture, cette opération sera renouvelée en 2025.

Notons quelques expositions qui se sont échelonnées tout au long de l'année :

- C'est quoi la BD ?
- En chemin
- Revenons à nos moutons
- La cour des contes

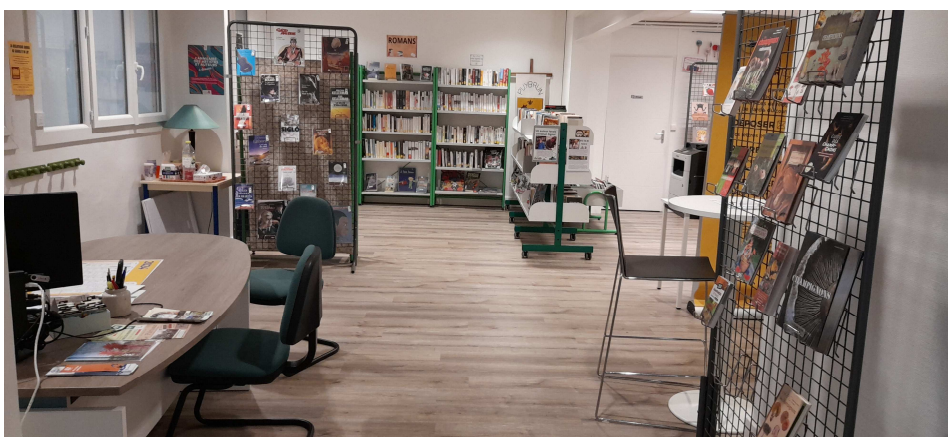
Cette dernière a remporté un franc succès auprès des enfants et même des adultes qui se sont pris au jeu. Nous la réinstallerons pendant quelques semaines l'an prochain.

L'automne, période propice à la cueillette des champignons, s'est révélée particulièrement généreuse cette année. Nous aurons tous beaucoup appris sur ces amis et ces faux-amis lors de l'intervention de B. PEYRE à la salle des Gardes, qui nous a régales de conseils et d'anecdotes pour mieux les apprécier.

Nous ne terminerons pas ce survol de l'année sans parler du jeu de piste qui nous a menés avec humour à la découverte des vieux métiers de Puybrun, une façon ludique de découvrir les vieilles maisons et les ruelles pleines d'histoire de notre village.

La bibliothèque, c'est aussi 7 bénévoles qui sont là pour vous accueillir et vous conseiller, cette équipe ne demande qu'à s'étoffer...

Venez nous rejoindre !  
BONNE ANNÉE 2025 A TOUS !



# S.I.V.U. Val'Écoles

R.P.I. PUYBRUN-GIRAC-TAURIAC



## Petit rappel sur les horaires du Sivu Val'Écoles à Puybrun :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi de 14h00 à 17h00

Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres est à votre disposition pour toutes correspondances destinées au Sivu derrière la mairie de Puybrun.

## Les Effectifs :

A la rentrée scolaire du mois de septembre 2024, nous avons accueilli 159 enfants répartis sur les trois sites, Puybrun, Girac et Tauriac dont voici le détail :

Communes	Petite Section Maternelle	Moyenne Section Maternelle	Grande Section Maternelle	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
<b>PUYBRUN</b>	17	17	20	22	16			
<b>GIRAC</b>						20	22 (6 + 16)	
<b>TAURIAC</b>								25

## CANTINE ET GARDERIES

Par soucis d'économie de papiers et de sauvegarde de l'environnement, depuis quelques temps, nous avons demandé aux familles de tous les élèves mangeant à la cantine de bien vouloir fournir des serviettes en tissus et leur pochette, au nom de l'enfant ce qui a été entendu et fait.

Nous remercions les parents d'avoir répondu à notre demande.

**Tarif :** le repas, à ce jour, est facturé 4.58 €.

**Garderie Périscolaire** = 0.78 € l'unité le matin de 7h00 à 8h30 (1 unité = 30 minutes) et le soir de 16h30 à 18h30 (1 unité = 30 minutes).

Pour les enfants de l'école de Girac prenant le car, le soir, une mini garderie gratuite est mise en place de façon à ce qu'ils ne soient pas sans surveillance le temps de l'arrivée du car.



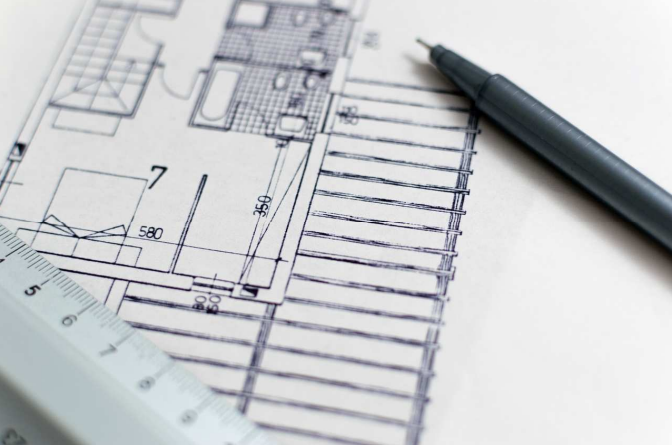
Une nouvelle maîtresse est arrivée à la rentrée de septembre, Mme Philippine BOUSTIE, qui a en charge la classe des élèves de CE1 à l'école de Puybrun. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les marquages dans la cour de l'école de Puybrun ont été refaits aux vacances d'été par Agathe Simon, fille de Mme Catherine Simon, professeure des écoles de la classe des élèves de Grande Section. Nous la remercions pour son excellent travail.

Une nouvelle cabane en structure bois a été achetée pour la cour de l'école de Puybrun. Elle sera montée aux vacances de février 2025.

Malgré l'inflation et des budgets toujours plus restreints, le Sivu Val'Écoles essaie d'améliorer les conditions de vie des élèves et les conditions de travail des professeurs des écoles et du personnel du Sivu au sein des trois établissements scolaires.





Nous ne manquerons pas d'informer, dans une prochaine réunion, les professeurs des écoles, le personnel du Sivu et les représentants des parents d'élèves du nouveau plan avec les modifications pertinentes et réalisables par rapport au budget prévisionnel du projet.

Un projet de nouvelle école sur un site unique dont le terrain est situé à Puybrun, à côté du terrain de tennis, est en train de voir le jour pour, peut-être, une rentrée possible en Janvier 2026.

Une réunion d'informations a été organisée avec les professeurs des écoles, le personnel du Sivu et les représentants des parents d'élèves des 3 sites.

Les remarques et avis ont été transmis à l'architecte, Mr François Arcangéli, dont nous attendons le retour d'un nouveau plan.



*En attendant, toute l'équipe du Sivu Val'Écoles  
vous souhaite une très belle année 2025*

# École de Puybrun

Petite, Moyenne et Grande Sections de maternelle - CP - CE1



## Spectacle de Noël 2023 à la salle des Gardes

Le mardi 19 décembre, le matin, nous avons bénéficié du spectacle "Un Noël préhistorique", conte musical d'ombres animées présenté par la compagnie "Brigand".

Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle et son installation.

## Théâtre de l'Usine

Tous les élèves de l'école se sont rendus en bus au Théâtre de l'Usine pour assister à un spectacle : "Hippocampe" pour les maternelles, "Le Carnaval de Toumaï" pour les CP et CE1.

## Galette des rois

Comme chaque année, les élèves se sont réunis pour partager les galettes des rois confectionnées dans chaque classe.



## Handball

Lundi 4 mars, les élèves de PS, MS et GS ont participé à une séance d'initiation au handball proposée par une salariée du club de Saint-Céré et les CP et CE1 ont, quant à eux, bénéficié d'un cycle en juin.



## Journée déguisée

Vendredi 5 avril, tous les enfants et les adultes ont participé à la journée déguisée à l'école. L'après-midi, nous avons dégusté de bonnes crêpes et de bons gâteaux. Maryne nous a fait la surprise de venir déguisée en lapin gigantesque à la grande joie des enfants.



## 100 jours d'école le 22 avril

En GS et CP, le centième jour d'école a été fêté dignement. Les maîtresses nous ont lancé des défis que nous avons relevés et réussis presque tous avec succès !

## Fête des écoles du RPI sur le thème des Jeux Olympiques, le vendredi 31 mai

Cette fête, organisée par l'APE 123 Soleil, s'est déroulée dans la cour de l'école de Girac. Ce spectacle a comblé le public venu très nombreux.

## Projet « Une école, une mascotte »

Nous avons tous réalisé des défis olympiques chronométrés. Suite à cette participation prise très au sérieux, nous avons obtenu une dotation pour l'achat de ballons.



## Classe découverte à Mézels des CP et CE1, les 13 et 14 juin



Nous sommes allés à la base de plein air de Mézels pour participer à divers ateliers dont la spéléologie, une course d'orientation dans Carennac, mais aussi une petite boum avant de nous coucher le jeudi soir. C'était super !



## Sortie des maternelles au parc animalier le vendredi 28 juin

Nous avons participé au nourrissage des loups, des ours et des renards polaires en plus de la visite. Un pique-nique bien mérité a agrémenté notre superbe journée.

## Semaine du Goût

Nous avons préparé dans chaque classe de délicieux goûters à partager par tous : pain, gâteaux à la citrouille, tartines de confiture, des fruits d'automne. CP et CE1 : À cette occasion, nous sommes allés visiter la boulangerie L'Étal Gourmand où nous avons été très bien accueillis. Merci à Violetta et Franck. Nous avons ensuite, à l'école, joué les apprentis boulangers !



## Bibliothèque

Cette année, nous nous rendons tous à la bibliothèque où nous sommes toujours bien accueillis et encadrés par des bénévoles au top ! Merci à elles !



# ASSOCIATION JO-ANNA

L'association se compose de deux crèches parentales qui accueillent des enfants de 0 à 4 ans, sous contrat ou occasionnellement en halte-garderie.

La crèche « **Les Bouts d'Chou** »,  
située sur la commune de Puybrun (46130)  
est ouverte du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30  
avec une capacité d'accueil de 20 enfants.

La crèche « **Pomme d'Api** »,  
située à Bretenoux (46130)  
est ouverte du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30  
avec une capacité d'accueil de 20 enfants.



Des parents bénévoles s'investissent dans la gestion de l'association et participent, avec l'équipe de professionnelles, à la coéducation parent-professionnel et aux tâches quotidiennes des crèches. Ce modèle permet de créer une véritable communauté autour des enfants et assure un environnement chaleureux et collaboratif. L'engagement des familles est essentiel pour assurer la pérennité de l'association et de son modèle.

Les sorties et spectacles sont financés grâce aux événements organisés par les familles. Pour exemples, sont organisés chaque année des « Vide ta chambre », des ventes de crêpes lors du marché de Noël de Puybrun, des ventes de calendriers aux familles, etc. L'argent ainsi récolté permet de financer le spectacle annuel, la kermesse, ou encore l'achat de matériel pédagogique.

Chaque année, un projet pédagogique est mis en place, avec chacune des salariées qui amène leurs spécialités (atelier d'argile, musique, anglais, jardinage, etc.) afin de développer l'éveil des enfants.

Les crèches ont des budgets de fonctionnement soutenus par la CAF et Cauvaldor.

En 2024, l'association comptait 73 familles adhérentes pour 78 enfants accueillis (fratries), 37 enfants sur Bretenoux et 41 enfants sur Puybrun.

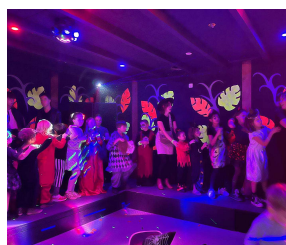




# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES 1,2,3 SOLEIL DES ÉCOLES DE PUYBRUN, GIRAC ET TAURIAC



L'association 1,2,3 Soleil organise des manifestations et prend part à des évènements pour financer les sorties des élèves des trois écoles du RPI Puybrun, Girac, Tauriac. En 2024, le bureau de l'association regroupait 4 mamans, 4 nouvelles recrues ont rejoint l'association à la rentrée. A travers l'organisation d'évènements, les membres du bureau souhaitent récolter des fonds pour financer les sorties des élèves mais aussi créer des temps conviviaux de rencontre entre les parents en dehors de l'école.



En 2024, l'association a organisé plusieurs temps forts. En avril, l'association a organisé la traditionnelle vente de brioches et cookies réalisés par la boulangerie Trébosc. Pour remettre les gourmandises aux acheteurs, une chasse aux œufs a été organisée autour du lac de Tauriac le dimanche 28 avril.



La fête de l'école s'est déroulée le 31 mai dans la cour de l'école de Girac. Tous les élèves des trois écoles du RPI étaient réunis et ont présenté un spectacle autour des jeux olympiques. L'association des parents d'élèves a assuré la buvette et la restauration de la soirée. Les enfants ont aussi pu s'amuser avec la pêche aux canards et les jeux en bois disposés dans la cour. Tous les participants ont pu aussi profiter d'un grand buffet, chaque famille était invitée à amener un plat pour l'occasion.

L'été 2024, l'association a tenu 2 buvettes. Lors du premier marché gourmand de l'été à Puybrun, 123 Soleil avait organisé une animation calèche et maquillage. Les parents sont venus nombreux pour profiter de la soirée ! Des bénévoles de l'association ont également tenu une buvette lors d'un marché gourmand à Tauriac.

Guinguette de Girac décorée pour l'occasion ! Près de 150 personnes ont participé à la fête et 18 concurrents se sont affrontés dans le concours de la citrouille la plus effrayante ! Puis le dimanche 08 décembre, les bénévoles étaient présentes sur le marché de Noël de Puybrun pour vendre les objets confectionnés par les enfants sur le stand du RPI.

L'année scolaire 24/25 s'est ouverte avec la seconde édition de la grande fête d'Halloween dans la mythique



Pour suivre l'actualité de l'association,  
rendez-vous sur Facebook :

[123 Soleil - Association des parents d'élèves Puybrun, Girac, Tauriac](#)

Et pour tous renseignements : [123soleil46130@gmail.com](mailto:123soleil46130@gmail.com)



# LES PÉTANQUEURS DU GRAND LAC

Il y a un demi-siècle, le 18 janvier 1974, une nouvelle association sportive dénommée « LES PETANQUEURS DU GRAND LAC » prenait vie à PUYBRUN.

Cette association a été créée par Monsieur Jean Marcel LABROUSSE, fondateur du club, et premier président, à la demande de plusieurs Puybrenais, amateurs de pétanque.

En accord avec la municipalité, le premier terrain est situé « Place du Lac ».

Dans le cœur du village, c'est sur cet ancien Lac, devenu au fil du temps une mare, desséchée et drainée, comblée par des matériaux durs, et goudronnée par la municipalité de l'époque, que les pétanqueurs pratiqueront pendant de longues années leur activité.

Des poteaux sont dressés par Monsieur Jean-Marie MOULENE, scellés par Monsieur Daniel ROINE, l'électricité installée par Messieurs Jean GIMAZANE et Franck ORHAN.

L'association connaîtra rapidement un réel succès, de nombreux habitants du village participent à son activité. Ce sont des retraités venant pour un grand nombre du Club des aînés, mais également des actifs, et quelques jeunes encore mineurs.

Rapidement rejoints par des joueurs venant des villages voisins, le Club comptera jusqu'à SOIXANTE DIX personnes, licenciées ou membres bienfaiteurs.

Encore, lors des réunions de secteur ou départementale, on me parle de ce terrain, et de cette époque, qui a laissé semble-t-il de très bons souvenirs à des joueurs, arbitres, ou responsables d'autres associations.

En 2025, le club devrait compter sept nouveaux licenciés, portant le nombre à vingt.

Si vous êtes intéressé(e) par la pétanque, nous vous attendons :

Le terrain est actuellement situé **Rue Nébuleuse, à côté des écoles.**



## HEURES ET JOURS d'ouverture des activités du CLUB :

- **En hiver, à partir de 14h30** : tous les mardis, jeudis, samedis, dimanches, et jours fériés.
- **En été, à partir de 15 heures** : les mêmes jours.

## Remerciements :

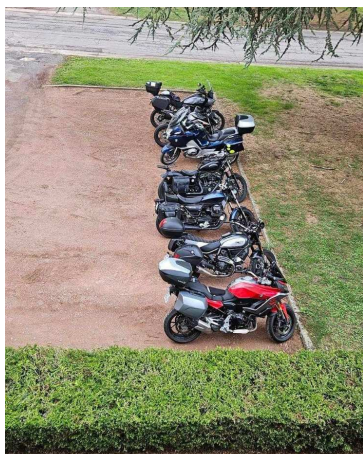
A notre maire et son conseil municipal pour la subvention qui nous a été allouée.

A tous les adhérents, **de plus en plus nombreux**, présents aux journées d'ouverture du club, à notre trésorière, à ceux qui participent à l'entretien du local et du terrain, avec une mention particulière à Bernard.

Merci à Daniel et Pierrot, mémoires du club, pour leur aide.

**Nous vous présentons nos Meilleurs vœux pour l'année 2025.**

# LES DEUX ROUES DU COUSTALOU



## Composition du bureau 2024

- Président : Denis MENTIERES
- Vice-président : Dominique MOURLON
- Secrétaire : Catherine GAUTHIER
- Trésorière : Séverine MENTIERES

Le bureau a été renouvelé en 2024.  
Notre association compte une quinzaine de membres.

Voici les Sorties qui ont été proposées pour 2024 :

**Dimanche 5 mai**, sortie les mobylettes d'Objat, ½ journée

**Dimanche 19 mai** Visite du barrage du Chastang, ½ journée

**Dimanche 2 juin** le village fantôme de Clédat en Corrèze, journée

**Le 7, 8 et 9 juin** weekend au rassemblement de Rivière sur Tarn, Week end

**Dimanche 23 juin** Belcastel en Aveyron, journée

**Dimanche 21 juillet** Sortie en Dordogne, journée

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** visite du château de la Pannonie, ½ journée

**Le 7 et 8 septembre** weekend au domaine de Roiffé près de Saumur.

Une partie des frais d'hébergement et de restauration a été prise en charge par l'association.



Nous remercions la Mairie de Puybrun pour sa subvention et pour nous avoir permis de tenir la buvette au pique-nique ou nous avons également proposé des frites. Notre participation s'est faite avec plaisir dans la joie et la bonne humeur.

Notre assemblée générale a eu lieu le 7 décembre 2024 à la salle des gardes de Puybrun, nous avons évoqué le renouvellement du bureau, les bilans financier et moral et nous avons planifié les sorties que tous les membres ont proposé et vont organiser pour 2025.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, pour de belles balades dans la joie, la convivialité et la sécurité.

Le bureau 06 40 54 77 93





# COMITÉ DES FÊTES



*En Janvier 2024 le Comité des Fêtes de Puybrun a pu renaitre de ses cendres grâce à une poignée de nouveaux bénévoles.*

*Nous sommes tous des enfants du village et c'est avec bonheur mêlé d'un peu de pression que nous sommes fières d'avoir pu proposer et participer à quelques animations cette année.*

*Au vu de la participation et la mobilisation collective des habitants ainsi que vos encouragements à poursuivre, nous pensons ne pas nous être trompé dans nos envies de bien faire et poursuivrons l'année 2025 dans cette même dynamique en essayant de toujours s'améliorer.*

Pour sa première année le nouveau comité des fêtes de Puybrun s'est donc démené pour offrir au village et ses habitants un joyeux moment de convivialité et de rassemblement autour d'un repas champêtre.

Une vraie réussite pour cette 1<sup>ère</sup> édition grâce à des ingrédients simples : une buvette, un super groupe de musique, un repas fait maison traditionnel et bien exécuté, servi à l'assiette avec des vrais couverts, verres et assiettes, mise à disposition gracieusement

par Emmaüs de Souillac, une tombola grâce au concours des commerçants de Puybrun et surtout la présence et la bonne humeur de tous les participants, habitants et bénévoles.

Le comité est heureux de vous annoncer qu'une 2<sup>ème</sup> édition du repas champêtre est déjà à l'étude et nous espérons que cette soirée sera aussi magique que la 1<sup>ère</sup>.







Fort de cette première expérience et grâce aux sollicitations de certains, le comité a aussi pour Halloween offert de guider les petits (et grands) monstres du village à travers les ruelles sombre de Puybrun.

L'appel fût entendu et nombreux répondirent présent.

En plus du parcours dans le village, la salle des Gardes était l'endroit idéal pour une décoration sur le thème d'Halloween et des tous

petits de la crèche jusqu'au plus grands enfants et adultes ont pu profiter de bonbons, crêpes et sirop gratuitement.

Des améliorations seront à prévoir mais il est clair que cet évènement a su plaire à tous et sera attendu pour l'année prochaine.

Enfin nous avons participé au traditionnel marché de Noël organisé par la mairie.

Petits et grands ont pu profiter de la magie de Noël grâce à la présence des exposants et des associations puybrunaises présentes.

Et comme les bénévoles du comité sont des lutins farceurs, nous avons décidé de pimenter un peu cette journée en organisant un concours du plus kitch des pulls de Noël.



Le comité regorge d'idées en tout genre pour animer le village mais manque toujours de personnes pour aider à l'organisation des évènements en amont et de bras pour mettre en place toutes ces envies.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre dans cette belle aventure humaine

En nous contactant au **06.76.12.85.17** ou sur notre page Facebook « **comité des fêtes de Puybrun** ».

Juliette AUDUBERT – Présidente du comité

## **DERNIÈRE MINUTE**

**Le comité des fêtes organise son AG samedi 02 Février à 18h au Club House de Puybrun.** Ce sera l'occasion pour nous de faire un bilan de l'année écoulée et commencer à évoquer nos projets futurs. Aussi nous invitons toutes nouvelles personnes à se joindre à nous lors de cette réunion pour découvrir notre association et partager un moment convivial.

A la suite de cette AG les membres bénévoles de l'année 2024 seront conviés à un repas dans un lieu restant encore à définir en remerciement de toute l'implication dont ils ont fait preuve durant l'année.

N'hésitez pas à nous joindre par téléphone au [06.76.12.85.17](tel:06.76.12.85.17), par mail [cdfpuybrun@outlook.com](mailto:cdfpuybrun@outlook.com) ou sur notre page facebook "comité des fêtes de Puybrun".



# UNION SPORTIVE PUYBRUN-TAURIAC

L'assemblée générale du club s'est tenue le Dimanche 30 juin au club house du club.

Le bureau et les entraîneurs ont fait le bilan de la saison 2023//2024.

## Bilan sportif :

Nos féminines, en entente avec le club de Biars/Bretenoux réalisent une très belle saison en finissant invaincues de leur championnat et en s'inclinant qu'en demi-finale de la coupe départementale.

L'équipe fanion a réalisé une belle saison, et malgré une fin de championnat difficile, termine

4ème de son championnat de 2<sup>ème</sup> division.

Une saison encourageante pour notre équipe réserve !

Toujours un très bon état d'esprit au sein de notre club familial.

## Bilan financier :

Un résultat satisfaisant avec un budget en nette hausse.

Un grand merci à nos deux municipalités et à nos fidèles et nombreux sponsors pour les aides financières indispensables au club.



## Le nouveau bureau pour la saison 2024/2025

- **Présidents** : RIVIERE Christophe – VITET Laurent
- **Vice-présidents** : BEN AMARA Chawki  
TOURMAN Loic
- **Trésorière** : BESSE Monique.
- **Secrétaire** : NICOLAS Céline
- **Responsables Équipe 1<sup>ère</sup>** : ARNAL Benoit  
MARTINEZ Pascal  
SAIDI Ahmed
- **Responsables Équipe Réserve** : CORDOUAN Christophe  
VITET Laurent

Nous tenons à remercier les équipes municipales de nos deux villages, ainsi que les commerçants et habitants pour leurs soutiens et encouragements.

Tous nos vœux pour 2025 et vive le sport !!



# LA BASTIDE DE PUYBRUN

L'association "**La Bastide de Puybrun**" a été fondée en octobre 1996 et fêtera ses 30 ans en 2026.

Bien accueillie dès sa création, son objectif est de retracer l'histoire de Puybrun des origines à nos jours, sous forme de publications, afin de maintenir et de transmettre l'histoire locale.

À l'issue de l'Assemblée Générale de Novembre 2023, l'association s'est attachée à proposer des activités en liaison avec cet objectif et à s'ouvrir à de nouveaux membres.

Nous avons ainsi organisé **4 visites-sorties** aux alentours de Puybrun. Notre but était de les rendre originales, conviviales et proposées au plus grand nombre.

## Thégra, samedi 30 Mars 2024.

Promenade commentée du village, avec un aperçu de son évolution de sa création à nos jours, visite de l'église, découverte de monuments particuliers, et histoire du château.

La mairie avait mis à disposition une salle permettant de partager un goûter convivial en fin de visite.

## Eglise de Saint-Michel-de-Bannières, châteaux de Bannières et de Blanat, samedi 8 Juin 2024.

Visite de ces deux châteaux fermés au public, dont les propriétaires respectifs ont accepté de nous accueillir gracieusement.

## Château de la Pannonie, près de Gramat, samedi 20 juillet 2024.

Visite du château et de sa chapelle (exceptionnellement ouverte pour nous).

## Château d'Estresses, près d'Astailac, samedi 19 Octobre 2024.

Son récent acquéreur nous a accueilli très chaleureusement et s'est lui-même chargé de la visite de sa propriété.

Nous avons dû refuser des inscriptions...

Il est important de noter que ces visites ont été gratuites pour les adhérents de l'association et qu'une modique participation (5€) a été demandée aux non-adhérents.

A l'issue de chacune de ces visites (de 25 à 43 participants) nous avons partagé un goûter et le verre de l'amitié offerts par l'association.

Nous avons également organisé un **concert de Gospel** avec la chorale **Altichœur**, vendredi 20 Avril 2024, en l'église de notre village.

Ce fut pour nous un galop d'essai mais nous sommes heureux et fiers que bon nombre de Puybrunaises et de Puybrunais y aient assisté.

L'église était comble et ce fut un vrai bonheur pour chaque participant.



Sans oublier dimanche 9 octobre, la matinée "**Rencontre des Associations**" sur la Place Grande.

Bref, l'année 2024 a été pour le bureau une année bien remplie et forts de votre soutien nous allons récidiver en 2025 !

En cette fin d'année, l'association comprend 48 adhérents, et reste ouverte à toute nouvelle inscription.

A l'issue de la prochaine Assemblée Générale en janvier 2025, l'association « **La Bastide de Puybrun** » présentera un nouveau projet d'activités.

Celles-ci seront diffusées dans le « **Tambour** ».

La Présidente et le Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et ...vous invitent à nous rejoindre !





## ASSOCIATION DE PÊCHE

## AAPPMA DE CARENNAC – PUYBRUN – TAURIAC

## EXERCICE 2024

Cartes vendues	2020	2021	2022	2023	2024
Majeures interfédérales	58	63	53	58	51
Majeures	25	24	20	13	15
Cartes « découverte femme »	2	7	1	3	4
Cartes « vacances »	-	-	-	-	-
Cartes « personnes mineures »	7	8	12	11	13
Cartes « découverte moins de 12 ans »	31	11	13	17	38
Cartes « journalières »	23	25	25	17	19
Cartes « hebdomadaires »	15	17	15	10	5
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>155</b>	<b>139</b>	<b>129</b>	<b>157</b>

## EMPOISSONNEMENT 2024

Celui-ci devrait avoir lieu entre décembre et janvier 2025 dès que les conditions seront réunies (niveau de l'eau). Cet apport de poissons sera réparti entre le plan d'eau de Tauriac et la Dordogne.



Brochet

- Tanches : 40kg
- Brochets de plus de 50 cm : 60kg
- Gardons et rotengles : 60kg
- Sandres : 20 kg
- Black-bass : 10 kg (nouveau)
- Alevins de truites Fario : 5000 u



Sandre

soit un budget de 2.898€ (en équilibre par rapport à l'année dernière)

Un grand merci aux municipalités de Carennac, Puybrun, Tauriac qui participent par leurs subventions à l'achat des poissons.

## MANIFESTATIONS 2024

**Un concours de pêche** avait été prévu le dimanche 1<sup>er</sup> septembre sur le plan d'eau de Tauriac. Malheureusement, celui-ci a dû être reporté pour cause climatique.

En effet, Météo-France indiquait une alerte sérieuse aux orages et pluie ce dimanche là. Les orages n'étaient pas au rendez-vous, par contre une pluie dense et incessante a confirmé la prévision et nous a conforté dans le choix du report de cette manifestation.

Report « aux beaux jours » 2025

**Marchés d'été de Tauriac**

Comme les années précédentes, l'AAPPMA a participé à un des marchés d'été le 24 juillet 2024. Les conditions climatiques ont été favorables et la fréquentation du public importante.

## PROJET NATURE

Madame Fradet, professeur des écoles de Tauriac a élaboré, pour sa classe de CM2, un projet nature portant sur le milieu aquatique.

Pour cela, elle a souhaité être accompagnée d'intervenants directs spécialistes de ce sujet :

**Mr Maxime Lagarigue** guide de pêche  
**L'AAPPMA** de Carennac, Puybrun, Tauriac

Après deux exposés réalisés en classe par Mr Lagarigue et Mme Fradet, sur une étude piscicole se rapportant aux cours d'eau, plans d'eau de Corrèze et du Lot, 2 sorties ont été programmées :

- Etude des insectes aquatiques (in situ)
- Une matinée pêche sur le plan d'eau de Tauriac

La première sortie a été menée avec sérieux et a révélé des élevés très motivés.



*Classe de Mme Fradet - CM2 de Tauriac*

Pour la seconde sortie, Mme Fradet nous a demandé de nous investir dans son projet, afin de l'aider et que ses futurs pêcheurs en herbe puissent mettre en application, les conseils dispensés lors des cours.

Après délibération, le bureau de l'AAPPMA de Carennac, Puybrun, Tauriac sur proposition de Mr Alain Delpy, trésorier, a décidé d'offrir les 15 permis de pêche, afin d'être en accord avec la réglementation.

Nos représentants ainsi que les gardes pêche étaient présents, lors de cette matinée du 24 juin 2024 sur le plan d'eau de Tauriac.

Nous sommes certains que ce geste et l'initiative du « Projet nature » seront bénéfiques à la défense du milieu aquatique de nos cours d'eau via cette nouvelle génération d'enfants.

Expérience à renouveler...



## TRAVAUX ET ENTRETIEN SUR LA DORDOGNE

### Le point sur :

- Les travaux de restauration du seuil (chaussée) de Carennac sont toujours au stade administratif. Les échanges récents avec les services de l'état (**DDT** Direction Départementale des Territoires et **OFB** Office Français de la Biodiversité) ont permis de préciser le projet de travaux.

Les dossiers réglementaires nécessaires devraient être déposés avant la fin d'année 2024.

- Les travaux de restauration de la couasne de Cabrette dans le cadre du projet LIFE (présenté l'an dernier) sont reportés à 2025 afin de tenir compte des délais de procédure réglementaire.



*Le bras de Cabrette vu du pont de Carennac*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.
- Chaque année la plupart des AAPPMA des départements français procèdent au repeuplement partiel de leur lot de pêche en fonction de leurs observations et des prises effectuées durant les périodes autorisées.

**Q :** Mais d'où vient le poisson ?

**R :** De différentes piscicultures françaises

**Nous vous invitons à découvrir les chiffres de la pisciculture du Colombar, gérée par la Fédération de pêche du Lot pour notre département :**

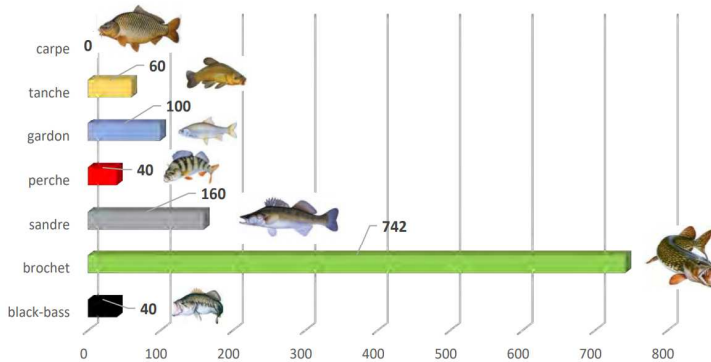
Les pontes ont été réalisées en 2023 grâce à 417 femelles et 245 mâles pour une production de 624 000 œufs de truites fario.



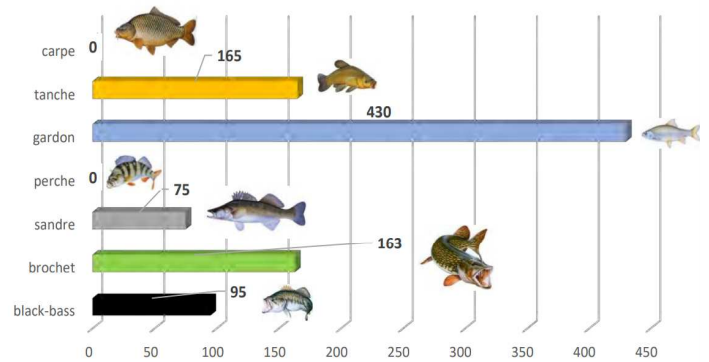
- 160 sorties de livraisons ont été organisées pour les quantités suivantes :
- 200.000 alevins à résorption de vésicule,
- 5.506 kg de truites fario en commandes AAPPMA
- 1.836 kg de truites fario en dotation Fédération ou conventions plans d'eau
- 321 kg de géniteurs réformés en commandes AAPPMA
- 150 kg de géniteurs réformés en dotation Fédération ou conventions plans d'eau
- 2.485 kg de truites arc en ciel en commandes AAPPMA
- 4.105 kg de truites arc en ciel en dotation Fédération ou conventions plans d'eau

## Poissons blancs et carnassiers

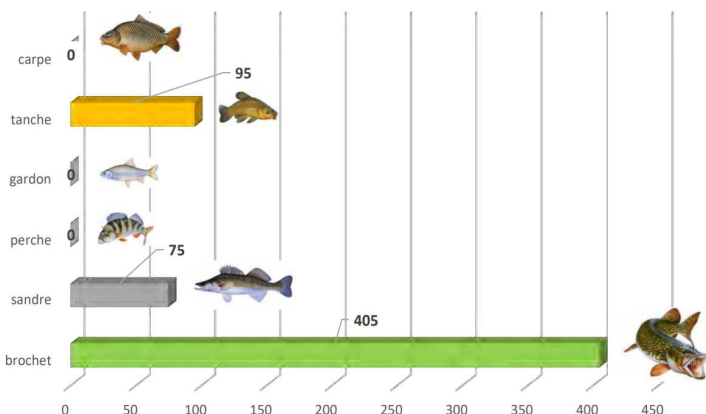
**Repeuplement rivière Lot (en kg)**



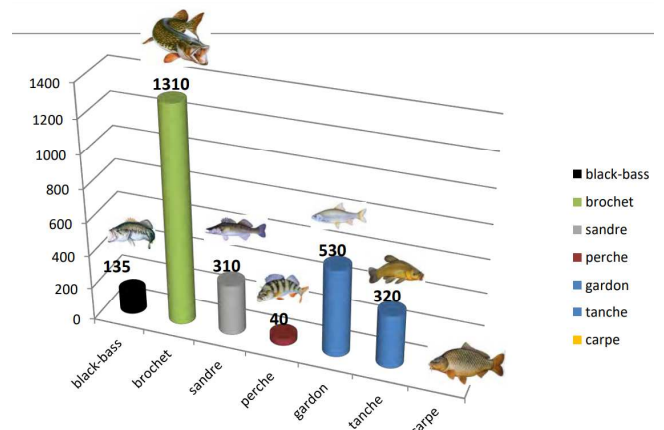
**Repeuplement lacs et plans d'eau (en kg)**



**Repeuplement rivière Dordogne (en kg)**



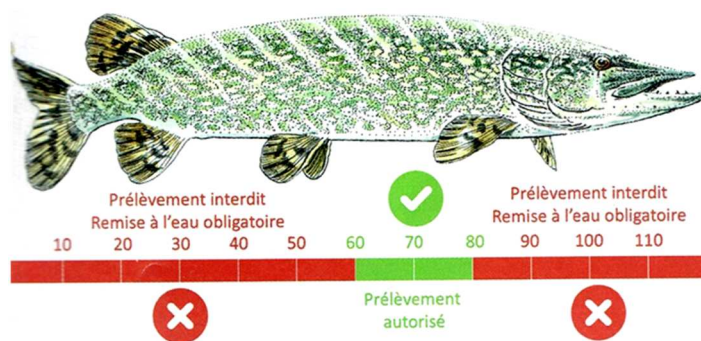
**Total des repeuplements (en kg)**





## RAPPEL : LA FENÊTRE DE CAPTURE DU BROCHET

Seuls les brochets compris entre 60 cm et 80 cm pourront être conservés.



## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

### Taille de capture en cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie

- Truite fario : 20 cm ou 23 cm (suivant le cours d'eau choisi)
- Truite arc en ciel : 20 cm.
- Ombre commun : 30 cm.

### Taille de capture en cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie

- Truite Fario : 30 cm sur la Dordogne.
- Ombre commun : 30 cm\*
- Sandre : 50 cm.

### Pour l'ensemble des cours d'eau

Le nombre de capture de salmonidés autorisée, autre que le saumon et la truite de mer (interdits à la pêche) est fixé à 5 par jour.

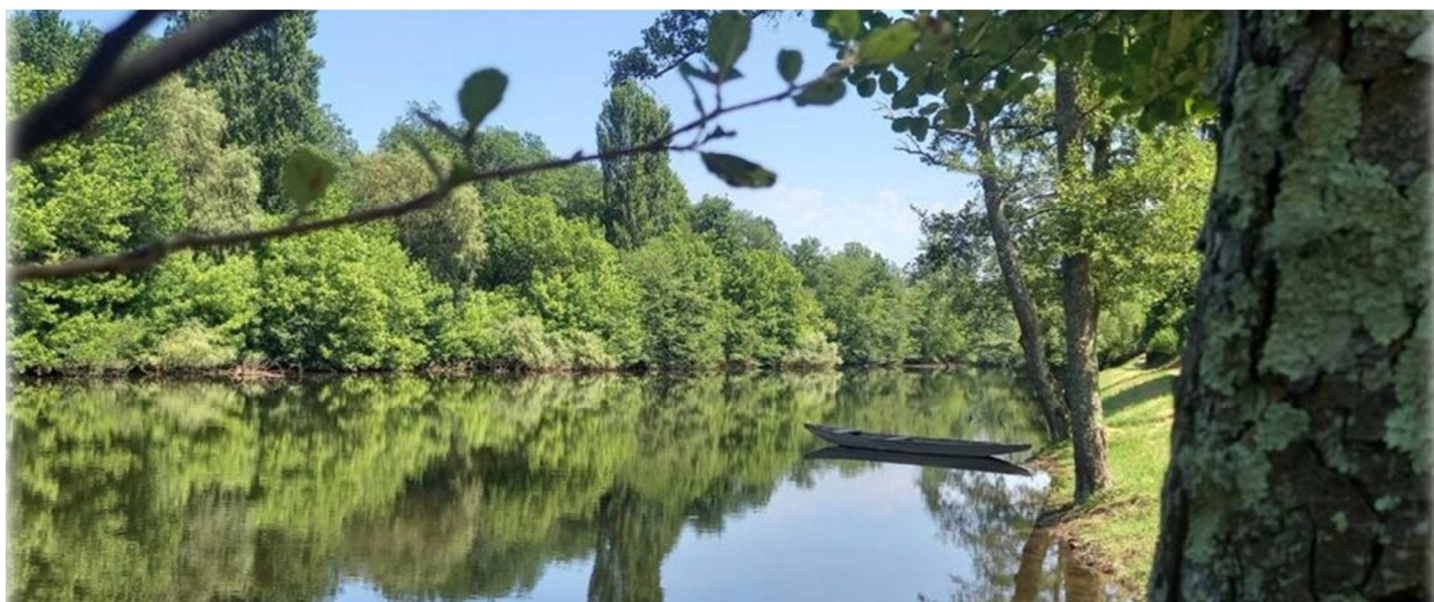
### A noter : les cartes de pêche peuvent être retirées aux points de vente suivants :

- Ets Teuliere Z.A. de Bilhac
- Secrétariat de la mairie de Carennac
- Les offices de tourisme
- Mairie de Puybrun
- Epicerie Le comptoir des Elfes à Puybrun

Le Président  
**Jean-Paul SALAMAGNE**

Le Trésorier  
**Alain DELPY**

Le Secrétaire  
**Daniel POGGIOLI**



# ANCIENS COMBATTANTS PUYBRUN-TAURIAC

C'est avec une profonde tristesse que nous commençons cet article : notre ancien président, Michel Faurel, nous a quitté dans sa 82<sup>ème</sup> année.

C'était notre ami et notre frère d'arme.

Nous lui rendons hommage pour son investissement au sein de notre association.

Nous déplorons également les décès de Mr et Mme Destraux et nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.



Michel FAUREL

Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre permettent de maintenir le souvenir de nos anciens combattants qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Nous avons remarqué lors de ces 2 dates, une prise de conscience des habitants de nos 2 communes par leur présence.

Nous remercions les présences des élèves de CM2 de Maylis Fradet, des pompiers du CIS et des gendarmes de Bretenoux.

Nous sommes heureux d'avoir un soutien permanent de nos 2 communes, nous remercions les maires et leurs équipes municipales.

Un grand merci à Marie-Laurence Fournier pour son aide constante pour les réalisations de nos documents (Invitation et autres...).

Le 8 mai : nous étions 38 au restaurant « La table de Faden » à Saint Michel de Bannières 46 et pour le 11 novembre, nous étions 36 au restaurant « Le Saint Estèphe » à Altillac 19.

Chers adhérents et amis, nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2025. Prenez soin de vous.

Le bureau

## Recette du Pastis Périgourdin

Pour 4 personnes

- 1 boîte de confit de canard (2 cuisses et contre cuisses)
- 2 pâtes feuilletées
- 4 belles pommes de terre
- 1 boîte de salsifis
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 œuf
- Sel et poivre



- Prévoyez un plat rond un peu profond allant au four.
- Dégagez les 2 cuisses de canard de leur graisse après avoir fait tiédir la boîte ouverte au bain-marie et faites griller moyennement la viande.
- Réservez et séparez la cuisse de la contre cuisse.
- Risssolez les pommes de terres coupées en dés avec une cuillerée de graisse de canard. Elles doivent être presque cuites.
- Ajoutez-y l'oignon émincé et l'ail coupé finement.
- Versez dessus les salsifis égouttés.
- Salez et poivrez à votre convenance.
- Cuire (quelques minutes suffisent)
- Garnissez le moule avec une pâte feuilletée - Versez-y le mélange tiédi.
- Posez les portions de viandes réparties de façon à prélever par coupe du pastis, une part par personne.
- Recouvrez avec la seconde pâte feuilletée. Soudez les bords. Aménagez une cheminée au centre du couvercle de pâte.
- Dorez à l'œuf.
- Cuire au four (th 6/7 - 210°) pendant 1/2 heure.
- Servir chaud.